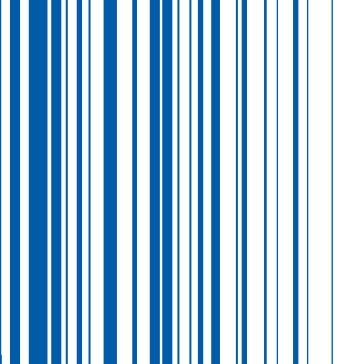


# BON À SAVOIR



TEST pages 6-7



Viajollet -

## Nos tests du mois

- Lessives universelles
- Aspirateurs sans fil
- Pâtes à tartiner
- Pizzas au jambon

# Lessive universelle La poudre mieux que le liquide



9 771424 663003

01



# MAISON GILLIARD



AUTHENTIQUE PAR NATURE  
DEPUIS 1885



## 20% OFFRE SPÉCIALE

### DES VINS DE LÉGENDE LIVRÉS CHEZ VOUS SANS FRAIS

Oui, je souhaite profiter de cette offre spéciale avec 20% de rabais et frais de port offerts (valeur Fr. 15.-)\* :

Carton(s) Dôle des Monts (6x75cl) au prix de **Fr. 79.50** (Fr. 99.60)

Carton(s) Fendant Les Murettes (6x75cl) au prix de **Fr. 74.70** (Fr. 93.60)

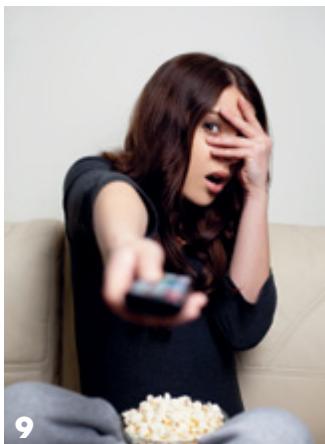
\* Offre non cumulable, valable jusqu'au 15.02.2019, dans la limite des stocks disponibles

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

E-Mail \_\_\_\_\_ Date naissance\*\* \_\_\_\_\_

\*\* Livraison uniquement aux personnes majeures



---

Sommaire

---

**9 Radio TV**

Adieu Billag, bonjour Serafe

**11 Commerces**

10 questions sur les soldes

**15 Prévoyance professionnelle**

Le choix crucial de la rente ou du capital

**22 Smartphones**

Quid du contrôle parental?

**24 Arnaque**

Quand 73 millions tombent du ciel

**25 Amnistie fiscale**

La grande lessive

**29 Energy drinks**

Les ados dans le collimateur

**33 Lave-linge**

Nouveau ne veut pas dire mieux

**COMPARATIF** **12 Dégustation**

Treize pinots noirs suisses

**18 Frais bancaires**

Quelle banque choisir?

**TESTS** **6 Lessives universelles**

Les tâches rigolent

**16 Aspirateurs sans fil**

Ça manque de souffle

**26 Pâtes à tartiner**

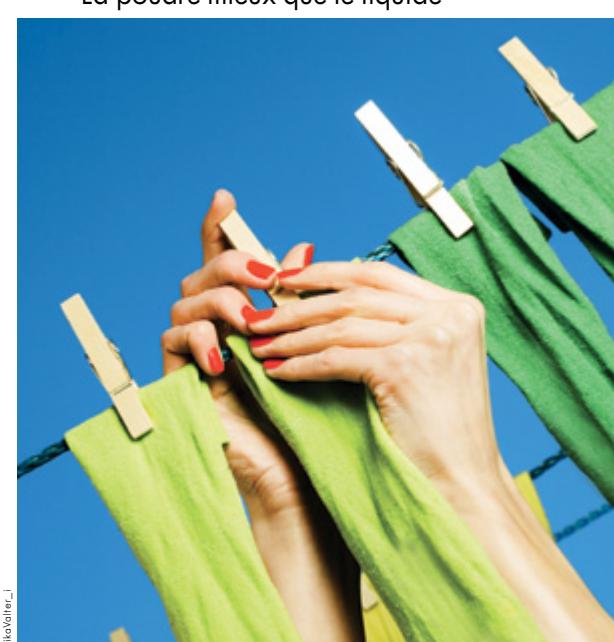
Deux produits honorables

**34 Pizzas au jambon**

Les résultats sont médiocres

**EN UNE** **6 Lessive universelle**

La poudre mieux que le liquide

**MAIS ENCORE...**

10 De qui se moque-t-on? / Chapeau!

30 Conseils juridiques

31 Le juge a dit

36 Vu pour vous / Les tests des autres

37 Vous avez la parole

38 Post-scriptum

**Impressum****Service abonnements**

CP 240, 1001 Lausanne  
© 021 310 01 37  
Fax 021 310 01 39  
E-mail: [abo@bonasavoir.ch](mailto:abo@bonasavoir.ch)

**Abonnement**

1 an (11x/an): 42.50 fr.  
2 ans: 80.00 fr.  
Vente en kiosque: 6.00 fr.

**Rédacteur en chef**

Pierre-Yves Muller (pym)

**Rédacteur en chef adjoint**

Yves-Noël Grin (yng)

**Rédaction**

Vincent Cherpillod (vic)  
Sandra Porchet (sp)  
Claire Houriet Rime (chr)  
Sébastien Sautebin (seb)  
Sou'al Hemma (sh)

**Ont collaboré à ce numéro**

Frank-Olivier Baechler

Lukas Bertschi

José Crespo

Doris Favre

Fiami

Christophe Inaebnit

Sabine Rindlisbacher

Marie Rossy

Dominique Schütz

Simon Tschopp

Tassilo

Vincent Ulrich

**Mise en pages**

Noémie Arrigo

**Correction**

Christiane Droz

**Web et mobile**

Loïc de Siebenthal

**Permanence juridique**

© 021 310 18 20

Tous les jours de

9 h à 11 h et de 13 h à 15 h

Silvia Diaz (sd)

Sophie-Emilia Steinauer (ses)

Kim Vallon (kv)

Barbara Venditti (bv)

**Secrétariat de rédaction et marketing**

Av. de la Rasude 2  
CP 150, 1001 Lausanne  
© 021 310 01 36

Tous les jours de 8 h à 17 h

Fax 021 310 01 39

[www.bonasavoir.ch](http://www.bonasavoir.ch)

E-mail: [info@bonasavoir.ch](mailto:info@bonasavoir.ch)

Alessia Berjano

Lidia Brandalise

**Publicité**

KI Media S.à r.l.  
CP 150, 1001 Lausanne  
© 021 310 18 21

CP 75, 8024 Zurich

© 044 253 83 53

[anzeigen@kimedia.ch](mailto:anzeigen@kimedia.ch)

**Imprimerie**

Swissprinters AG,  
4800 Zofingen  
Imprimé en Suisse, sur du papier  
labelisé FSC® (C0 21036) et  
emballé dans un film en  
polyéthylène non polluant.

**Editeur**

Editions Plus S.à r.l.  
CP 150, 1001 Lausanne

**Lectorat**

388 000 (MACH Basic 2018-2)

© Reproduction autorisée uniquement avec  
l'accord écrit de l'éditeur, tout comme l'utilisation  
de nos tests et articles à titre publicitaire.

**Editorial**

# Notre meilleure source, c'est vous!



C'est le rêve de tous les journaux et magazines: échanger avec leurs lecteurs, partager leurs préoccupations. Une fois de plus en 2018, la rédaction de *Bon à Savoir* a été comblée. Car vous avez été plus de 6000 à nous faire parvenir des courriers ou des e-mails, mais aussi près de 10 000 à appeler notre Service juridique gratuit pour les abonnés.

Par vos messages, vous nous avez alertés très tôt sur le site de revente de billets Viagogo et ses prix outrageusement surfaits, notamment pour la Fête des vignerons, évitant ainsi à de nombreux consommateurs de tomber dans le piège.

Vous avez également signalé les ventes forcées, les numéros surtaxés (0900) ou les dé-marchages téléphoniques agressifs, autant d'informations qui nous ont permis d'alimenter, chaque jour, notre rubrique «Alerte conso» sur [bonasavoir.ch](http://bonasavoir.ch) (*lire page 24*). Ces retours nous ont permis de mettre sur pied des instruments sur mesure pour défendre vos droits, comme de nombreuses lettres types, calculateurs ou outils, à l'image de «Pilotez votre plainte», qui connaît, depuis son lancement, un succès impressionnant. Cette plateforme, destinée à déterminer le montant auquel vous avez droit en cas de litige avec une compagnie aérienne, vous propose dans la foulée de rédiger automatiquement une réclamation. En dix-huit mois, elle vous a déjà permis de récupérer 380 000 francs!

Et c'est bien là notre but: vous aider dans chaque situation à faire valoir vos droits, à défendre votre pouvoir d'achat, à vous donner les clés pour prendre des décisions basées sur une information fiable et indépendante. En tant qu'entreprise à but non lucratif, nous réinvestissons chaque franc dans notre Service juridique et la rédaction, ainsi qu'en finançant 80 tests de produits par année.

*Bon à Savoir* vous accompagne également dans votre quotidien avec ses applications mobiles, pour suivre vos finances, identifier les additifs alimentaires ou encore connaître la qualité nutritionnelle des aliments que vous mettez dans vos assiettes avec «Nutriscan». Pour cette application, nous avons non seulement pu compter sur vos retours, mais aussi et surtout sur votre collaboration. Grâce à vous, 4500 produits ont été ajoutés en 2018 à notre base de données, qui compte aujourd'hui 28 000 références d'aliments préemballés vendus dans les commerces suisses.

Vous avez, enfin, été à nos côtés, ces dernières semaines, pour faire aboutir le référendum contre la «loi relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS» (RFEA). Un apport décisif: cette loi sera soumise au vote populaire le 19 mai prochain.

A vous tous qui nous lisez et nous soutenez dans notre tâche quotidienne de défense des consommateurs romands, nous vous disons merci, et vous souhaitez une très belle et heureuse année 2019!

*Pierre-Yves Muller*

*Rédacteur en chef*



Aleskanda/Natika.j

## Porrentruy se rapproche de Paris

Fermée au trafic des voyageurs depuis 1992, la ligne ferroviaire Delle – Belfort (F), qui relie le canton du Jura au nord-est de la France, voit de nouveau circuler des trains depuis le 10 décembre dernier. Avec un unique changement à la gare TGV de Belfort – Montbéliard, elle permet aux Jurassiens de se rendre à Paris depuis Delémont (en 3 h 46) et Porrentruy (en 3 h 15). De quoi faire de la capitale de l'Ajoie la ville la

plus proche de Paris, comme les médias l'ont indiqué lors de la réouverture de la ligne? En distance peut-être, mais pas en temps de parcours, car Genève est à 3 h 08 de TGV de Paris. Les deux villes sont cependant à égalité sur un point: malgré les promesses d'avant les travaux, ni l'une ni l'autre n'ont réussi, pour l'heure, à tenir leur pari de mettre la capitale française à moins de trois heures de train de la Suisse. *vic*

## AVS/AI: LES MODIFICATIONS EN 2019

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, plusieurs modifications sont entrées en vigueur au niveau des cotisations et des prestations AVS/AI, de la prévoyance professionnelle et des allocations familiales. Les rentes minimales AVS, par exemple, sont passées de 1175 à 1185 fr. et les maximales de 2350 fr. à 2370 fr. Dans le domaine des prestations complémentaires, les personnes seules touchent désormais 19 450 fr. soit 160 fr. de plus que l'an passé, et les couples 29 175 fr. (+ 240 fr.). On relèvera encore que le montant de la cotisation minimale AVS/AI/APG pour les indépendants et les personnes sans activité lucrative est maintenant de 482 fr. (+ 4 fr.) et que la limite supérieure du salaire annuel soumis au régime obligatoire de la prévoyance professionnelle a été fixé à 85 320 fr. contre 84 600 fr. l'an passé. *seb*

## Traducteurs trop pressés

Est-il légal de mettre en vente une denrée alimentaire dont l'étiquette prévient qu'il ne faut pas la manger, se demande Vincent Lehmann, caustique, sur la page Facebook de *Bon à Savoir*. Notre lecteur de Rolle (VD) a découvert avec un zeste d'étonnement la mention «Impropre à la consommation (E904, E914)» sur un emballage de citrons verts vendu chez Denner. Ces codes cachent deux additifs: selon notre application Codes E, le premier comporte des risques importants et le second est interdit dans les aliments biologiques en France. Alors, à la poubelle, le citron? En

fait, il faut se pencher sur la version allemande de l'étiquette pour comprendre que la mention «Impropre à la consommation» ne concerne que l'écorce de l'agrume (*Schale*), détail que le distributeur n'a pas jugé bon de donner en français! Et c'est encore pire pour les italophones, pour lesquels l'étiquette se contente d'indiquer «Agent d'enrobage», sans préciser ce que cette mention implique. Elle n'est pourtant pas sans importance, car consommer le zeste d'un citron dont l'écorce a été traitée présente des risques pour la santé. Contacté, Denner a promis de remédier au problème. *vic*



Natika.j

## 40 000 Suisses concernés par la BPCO

Au moins 400 000 Suisses souffrent de bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) selon les Hôpitaux universitaire genevois. Près de 80% d'entre eux sont des fumeurs de plus de 40 ans. Et plus de la moitié des personnes atteintes ignorent qu'elles le sont, car les symptômes – toux qui s'éternise ou difficultés à respirer lors d'un effort – sont rarement pris au sérieux par le patient et parfois même par le médecin. En cas de toux persistante plus de huit semaines, il est conseillé de consulter un spécialiste. Un examen d'évaluation des capacités respiratoires sera effectué le cas échéant. Les cellules pulmonaires endommagées ne se régénèrent pas, mais un arrêt total du tabac, une activité physique et une alimentation équilibrée enrangent la progression de la maladie et diminuent la sensation d'essoufflement. *seb*

Leigh Prahalis

## PRIX MAL INDICUÉS

Selon le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), pas moins de 22% des 950 pharmacies et drogueries contrôlées dans 21 cantons l'an passé ne respectaient pas la législation sur l'ordonnance des prix (OIP). Ces derniers n'étaient pas indiqués, pas visibles ou ne désignaient pas clairement certains produits ou services. Une plainte pénale a été déposée lorsque des établissements ont refusé de régler le problème. Sur les quatorze cas, un seul concerne la Suisse romande, à Genève. *seb*



# Les taches s'en paient une bonne tranche

## LESSIVES UNIVERSELLES

Une majorité des produits liquides testés, dont les marques maison de Migros et de Coop, se révèlent peu efficaces contre la saleté.

Sabine Rindlisbacher / fob

**L**es lessives liquides universelles sont bien pratiques: elles permettent de laver ensemble les vêtements blancs, foncés et de couleur. Fini les piles de linge sale distinctes et les tambours à moitié plein! Un bémol, toutefois: comme le révèle notre test, aucun produit de ce genre n'excelle à la fois dans l'élimination des taches et la protection des couleurs.

Le laboratoire a testé douze lessives liquides universelles, auxquelles s'est ajouté un treizième concurrent: l'*Universal Pulver* de Persil, vainqueur de notre test d'avril 2017 sur les poudres complètes (*lire «12 lessives complètes et les taches prennent la poudre d'escampette» sur bonasavoir.ch*). Les produits liquides peuvent faire jeu égal avec cette poudre de référence? Quant aux prix relevés dans les rayons, ils témoignent d'une grande disparité: de 12 ct. à 88 ct. par cycle de lavage, soit un rapport de un à sept.

Nos tests et comparatifs partout et en tout temps:  
**téléchargez l'application**  
«Les tests de Bon à Savoir»

- De 5.5 à 6.0 pts = Très bon
- De 4.8 à 5.4 pts = Bon
- De 4.0 à 4.7 pts = Satisfaisant
- De 2.5 à 3.9 pts = Insatisfaisant
- Moins de 2.5 pts = Mauvais

MARQUE	
Désignation	
Acheté chez	
Prix payé	
Contenance	
Prix par cycle de lavage	
<b>1. Elimination des taches</b>	<b>60%<sup>(1)</sup></b>
<b>2. Préservation des couleurs</b>	<b>15%<sup>(1)</sup></b>
<b>3. Grisaillement</b>	<b>15%<sup>(1)</sup></b>
<b>4. Transfert des couleurs</b>	<b>5%<sup>(1)</sup></b>
<b>5. Préservation des fibres</b>	<b>5%<sup>(1)</sup></b>

## NOTE FINALE ET APPRÉCIATION<sup>(1)</sup>

Si la note est identique, classement selon le prix.

Au final, huit lessives liquides sur douze sont jugées «insatisfaisantes», parmi lesquelles toutes les marques maison de Coop et de Migros. Alors que celles de Migros ont rencontré des problèmes avec les taches de vin rouge, de thé, de café et de jus de fruits, celles de Coop ont peiné à faire disparaître les traces de chocolat, de bouillie de carottes-pommes de terre, d'huile et de bœuf cuit. La «Qualité & Prix Maxil Basic» de Coop ferme la marche.

A l'autre bout du classement, il n'y a pas de quoi pavoiser. Si quatre lessives liquides obtiennent l'appréciation «satisfaisant», seules les Formil *Aktiv* et Persil *Universal Gel* éliminent la saleté de manière convaincante. Mais sans faire aussi bien que l'unique poudre du comparatif, imbattable sur ce point. Avec la Persil *Pulver*, le linge blanc tire aussi moins rapidement sur le gris, problème flagrant en cas d'utilisation des produits Plus Oeco Power et Qualité & Prix.

## ET LES COULEURS S'ESTOMPENT...

Revers de la médaille: les trois lessives qui nettoient le mieux sont aussi celles qui protègent le moins les couleurs. Ainsi, le linge noir blanchit beaucoup plus vite avec Persil *Pulver* qu'avec les lessives liquides testées, tandis que Persil *Gel* et Formil *Aktiv* ternissent les couleurs rouge, vert et jaune. Si les produits Coop, Plus Oeco Power et Omo se distinguent en matière de préservation des couleurs, leur faible pouvoir détachant ne permet pas de les recommander. De plus, seuls trois détergents empêchent efficacement

les couleurs de déteindre sur d'autres textiles (Plus Oeco Power, Total *1 for all* et Omo *Active*). Avec la lessive Held, le linge orange, rouge et noir est fortement décoloré.

De tous les produits testés, Persil *Gel* est le seul à bien préserver les fibres textiles. Plus de la moitié d'entre eux abîment le tissu et augmentent la rugosité des vêtements sensiblement. En tant que lessive écologique, Oecoplan *Active Gel* ne contient aucun azurant optique, mais les détergents les plus respectueux de l'environnement ne sont pas toujours ceux qu'on croit (*lire «Bonus web»*).

Selon Coop, sa lessive Qualité & Prix *Maxil Basic* convient «particulièrement au linge de tous les jours légèrement sale». Persil et Aldi recommandent une lessive couleur pour une protection optimale de la couleur. Même son de cloche chez Held, qui précise «qu'un produit universel ne protège jamais aussi bien contre la décoloration et les transferts de couleurs qu'un produit spécialisé». Pour sa part, Migros préconise l'utilisation d'un détergent doux «pour une protection maximale des fibres et des couleurs». Enfin, Held et Lidl affirment que leurs produits ne contiennent aucune substance qui protège contre la décoloration. D'après Lidl, ce genre de composant n'est pas compatible avec la formule chimique des lessives universelles.

\* BONUS WEB La lessive M-Budget meilleure pour l'environnement que l'écoproduit Migros sur bonasavoir.ch



FORMIL	PERSIL	HELD	ARIEL	PRIX GARANTIE
Formil <i>Aktiv</i>	Universal <i>Gel</i>	Lessive universelle concentrée	Actilift fraîcheur <i>Febreze</i>	Lessive complète
Lidl	Coop <sup>(2, 3, 4)</sup>	Coop <sup>(2, 5, 6)</sup>	Coop <sup>(2, 7, 8, 9)</sup>	Coop
3.99 fr.	11.95 fr.	14.95 fr.	10.95 fr.	3.50 fr.
1,5 l	1 l	0,85 l	1,1 l	2 l
20 ct.	60 ct.	88 ct.	55 ct.	13 ct.
5.0	5.0	4.5	4.0	3.5
4.0	4.0	4.5	4.0	5.5
4.5	4.5	4.5	4.0	4.0
4.0	4.0	3.5	4.0	4.0
3.5	5.0	3.0	4.0	4.5
<b>4.7</b>	<b>4.7</b>	<b>4.4</b>	<b>4.0</b>	<b>3.8</b>

<sup>(1)</sup> Pondération pour la note finale. Également disponible chez: <sup>(2)</sup> Manor; <sup>(3)</sup> Spar; <sup>(4)</sup> Volg; <sup>(5)</sup> Jumbo; <sup>(6)</sup> pharmacies; <sup>(7)</sup> Aldi; <sup>(8)</sup> Denner; <sup>(9)</sup> Lidl.



En détail

## Les critères du test

Les analyses ont été confiées à l'Institut Fresenius SGS de Taunusstein (D) selon les critères suivants.

### 1. et 3. Elimination des taches et grisaillement

Le laboratoire a lavé des chiffons de coton souillés par 14 taches différentes: vin rouge, café, thé, jus de fruits, moutarde, huile, purée de tomates, bouillie de carottes-pommes de terre, chocolat, bœuf cuit, maquillage, terre, herbe et sang. Après un cycle de lavage à 30 degrés, les experts ont jugé l'efficacité des lessives au moyen de l'analyse d'image. Le laboratoire a également analysé le grisaillement des tissus blancs (coton et polyester). Pour chaque produit, l'expérience a été répétée à six reprises.

### 2. et 5. Préservation des couleurs et des fibres

Quatorze serviettes éponge, torchons et chiffons de coton de couleurs différentes ont été lavés vingt fois à 40 degrés. Les experts ont ensuite vérifié le changement de couleur avec un spectrophotomètre. La protection des fibres a été mesurée sur la base d'un tissu imprimé multicolore.

### 4. Transfert des couleurs

Des tissus rouges, orange, bleus et noirs ont été lavés pendant 30 minutes à 60 degrés avec des tissus blancs. Le laboratoire a évalué la décoloration visuellement.

M-BUDGET	OMO	TOTAL	OECOPLAN	TANDIL	PLUS OECO POWER	QUALITÉ & PRIX	PERSIL <sup>(10)</sup>
Produit de lessive complet	Active Lessive universelle	1 for all Produit de lessive universel	Active Gel Lessive	Premium Dufft Aqua Touch	Sensitive Lessive universelle	Maxil Basic	Universal (poudre)
Migros 3.50 fr. 2 l 13 ct.	Coop <sup>(2, 7, 8, 9)</sup> 11.95 fr. 1 l 60 ct.	Migros 15.90 fr. 2 l 48 ct.	Coop 12.50 fr. 1,5 l 50 ct.	Aldi 4.79 fr. 2,625 l 12 ct.	Migros 13.50 fr. 1,5 l 54 ct.	Coop 9.95 fr. 2 l 20 ct.	Coop <sup>(2, 3, 4)</sup> 12.50 fr. 1,43 l 57 ct.
3.5 4.5 4.0 4.5 3.5	3.5 5.0 3.5 5.0 4.0	3.5 4.5 3.5 5.0 3.0	3.5 5.0 3.5 4.0 3.0	3.0 4.5 4.0 4.0 4.5	3.0 5.5 3.0 5.0 3.0	3.0 5.0 3.0 4.0 3.0	5.5 4.0 5.0 4.0 4.0
3.6	3.6	3.5	3.5	3.3	3.3	3.2	5.1
(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	(+)(+)

<sup>(10)</sup> Meilleure poudre testée dans notre test d'avril 2017.

<sup>(11)</sup> Pénalité de 0,2 point lorsque l'élimination des taches a été jugée «insatisfaisant».

Test réalisé en partenariat avec Kipp.

# PARCE QUE LA RENTE AVS N'EST PAS VERSÉE AUTOMATIQUEMENT

Le dossier «Ma retraite» de *Bon à Savoir* donne les outils pour déterminer le meilleur moment de prendre sa retraite et faire les démarches nécessaires.

- Une brochure de 14 pages résumant les enjeux des trois piliers: AVS, 2<sup>e</sup> pilier, 3<sup>e</sup> pilier lié.
- Des explications pratiques sur la retraite flexible et les conséquences d'une anticipation ou, au contraire, d'un ajournement.
- Un chapitre consacré aux astuces fiscales.
- Les formulaires utiles à envoyer...
  - à la caisse de compensation pour percevoir l'AVS.
  - à la caisse de pension pour toucher la rente ou le capital de 2<sup>e</sup> pilier.
  - à l'institution de libre passage pour retirer son capital le cas échéant.
  - à l'institution de prévoyance émettrice d'un compte de prévoyance 3a.



Prix: 15 fr. (port inclus)

détacher ici .....



Exemplaire(s) de la brochure «Ma retraite» 15 fr./pièce

Mon adresse

Nom

Prénom

Rue/N°

Code postal/Ville

N° d'abonné (si existant)

N° de téléphone

E-mail

Date

Signature

**Coupon à renvoyer à:**

*Bon à Savoir,  
Service des commandes  
Rasude 2  
Case postale 240  
1001 Lausanne  
Par fax: 021 310 01 39*

**JE COMMANDE**

021 310 01 37  
[info@bonasavoir.ch](mailto:info@bonasavoir.ch)  
[www.bonasavoir.ch/boutique](http://www.bonasavoir.ch/boutique)

# Sur les ondes de la redevance

**RADIO TV** Personne n'échappe désormais à l'impôt sur l'audiovisuel. Peu importe que les images et le son nous parviennent par le wifi, la 4G, le câble ou la fibre optique. *Claire Houriet Rime*

**I**l faut de tout pour faire un monde. Certains ne ratent pas un rendez-vous avec Darius Rochebin, les autres ont banni le petit écran de leur salon... pour mieux suivre l'actualité sur leur smartphone. Quelle que soit la catégorie à laquelle on appartient, il faut se faire une raison: depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, tous les ménages de Suisse s'acquittent de la redevance radio-TV. Elle est désormais perçue par Serafe, une société sise entre Zurich et Winterthour, selon de nouvelles modalités.

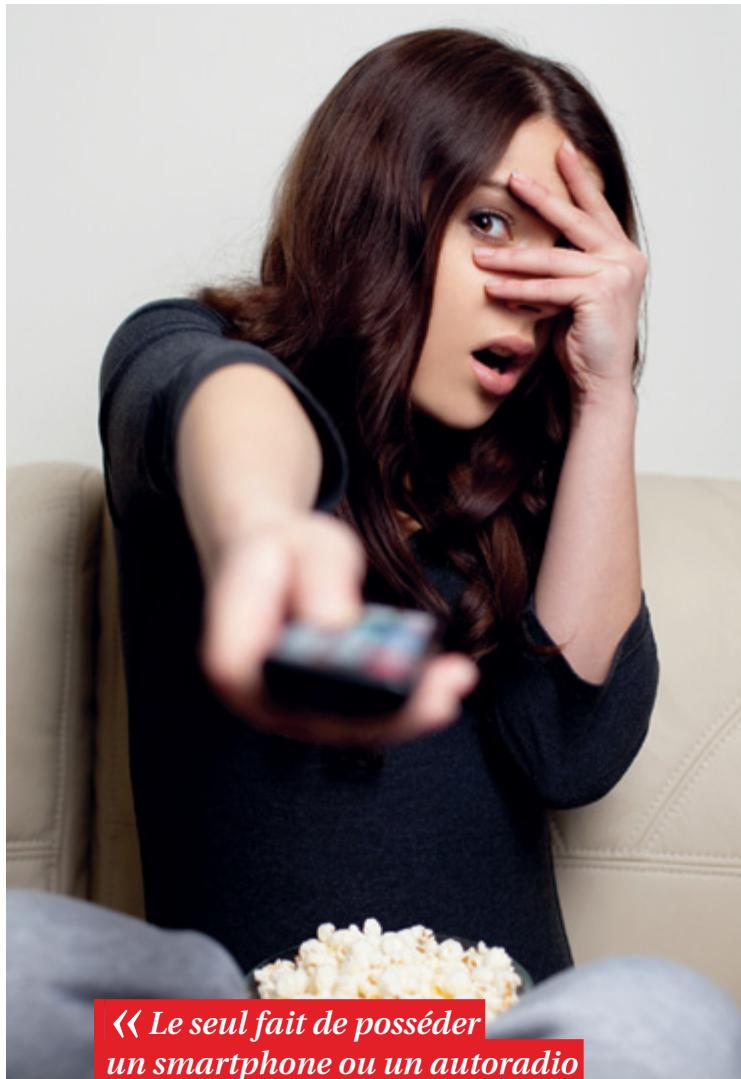
## 1. Tous à la caisse

La taxe s'élève à 365 fr. par an, soit 1 fr. par jour, au lieu de 451.10 fr. jusqu'ici. Ce montant est exonéré de la TVA. Seuls ceux qui peuvent prouver qu'ils ne possèdent absolument aucun appareil captant la radio ou la télévision peuvent demander à en être dispensés en remplissant un formulaire. Attention: le seul fait de posséder un smartphone ou un autoradio suffit à justifier la facturation. L'Office fédéral de la communication (Ofcom) se chargera de faire les contrôles. «Cette disposition n'est valable que jusqu'en 2023. A partir de 2024, personne n'y échappera», explique Erich Heynen, porte-parole de Serafe.

## 2. Registre des ménages

Les ménages sont constitués sur la base du Registre fédéral des bâtiments et logements qui est géré par l'Office fédéral de la statistique. Depuis 2002, chaque bâtiment et chaque logement est associé à un numéro d'identification unique dans toute la Suisse. «Les occupants adultes d'un logement sont regroupés dans le même ménage», précise le porte-parole.

Pour élaborer sa liste d'adresses, la société se base sur les informations transmises chaque mois par les communes. Les ménages qui ont été jusqu'ici dispensés de la redevance n'ont pas besoin de s'annoncer pour être enregistrés. En cas de chan-



**«Le seul fait de posséder un smartphone ou un autoradio suffit à justifier la facturation.»**

Erich Heynen

gement de domicile (déménagement, divorce, etc.), les données suivront automatiquement.

## 3. Rares exceptions

Les bénéficiaires de l'aide sociale doivent aussi s'acquitter de l'impôt sur l'audiovisuel, car il est compris dans le montant prévu pour les besoins de base. Il ne sera, en revanche, pas perçu si on reçoit des prestations complémentaires. Les ménages constitués exclusivement de personnes sourdes et aveugles en sont aussi exonérés.

Quant aux foyers collectifs (homes pour personnes âgées, foyers d'éducation), ils paient le double des ménages individuels, soit 730 fr. La redevance ne sera en revanche plus facturée individuellement à ces derniers.

## 4. Chalet exonéré

Seul le domicile principal où on a déposé ses papiers figure sur le registre de Serafe. Le chalet de vacances, la chambre d'étudiant ou le pied-à-terre occupés pendant la semaine seulement ne sont donc pas concernés, même si on y passe la

moitié de l'année: chaque ménage ne passe qu'une fois à la caisse. En revanche, les étrangers qui ont un chalet ou un appartement en Suisse devront verser leur écot.

Dans les ménages comprenant plusieurs membres adultes, tous figurent sur la facture. Libre ensuite à chaque famille, couple ou colocation de se répartir la note. De son côté, Serafe peut se retourner vers chacun pour exiger le règlement de l'entier de la taxe: c'est le principe de la responsabilité solidaire, comme le prévoit le droit du bail pour une colocation par exemple.

## 5. Deux factures en 2019

D'ici à la fin de l'année 2019, tous les ménages suisses auront reçu la lettre. Les adresses ont été réparties au hasard en douze groupes de facturation. Le premier est le seul, cette année, à payer la facture en une fois. Au mois de janvier, ce groupe reçoit la facture de 365 fr.

Tous les autres régleront leur dû en deux tranches, cette année. Le deuxième groupe recevra ainsi deux factures, encore en janvier: une pour le premier mois de l'année et la deuxième pour une année complète. La facture 2020 lui parviendra en janvier de l'année prochaine. En février, le troisième groupe recevra un bulletin pour une première tranche de deux mois, et un autre pour les douze mois à venir. Et ainsi de suite, jusqu'au mois de novembre. Cet échelonnement permettra à Serafe de mieux répartir la tâche dès 2020 et de verser l'argent au fur et à mesure aux destinataires.

Les montants peuvent, comme c'est le cas aujourd'hui, être acquittés annuellement ou trimestriellement et ce, par facture électronique, au guichet postal, par internet ou par débit direct. Les relevés trimestriels sous forme papier entraînent un surcoût de 2 fr.

## DE QUI SE MOQUE-T-ON?

### UN PAQUET D'ERREURS

Depuis 2014, La Poste ne distribue plus les recommandés à l'étage, et de plus en plus rarement les colis. Merci pour elles, une exception est prévue pour les personnes à mobilité réduite: elles peuvent toujours les recevoir sur le pas de leur porte si elles avertissent le Service clients (ou leur facteur) de leur état de santé. Voilà pour la théorie! Dans la pratique, toutefois, les couacs sont nombreux, comme en témoigne l'une de nos lectrices de Renens (VD). En octobre 2017, elle avait dû s'y reprendre à trois fois pour qu'un recommandé trouve enfin le chemin de son appartement (*lire «Faire monter le facteur: toujours plus dur» sur [bonasavoir.ch](http://bonasavoir.ch)*). En dépit des promesses que le Service clients lui faisait, par téléphone, à chaque fois qu'elle redécouvrait le petit avis jaune dans sa boîte aux lettres.

Un an plus tard, rebeloche avec un colis contre signature. Après le dépôt d'une première invitation à retirer l'envoi, notre lectrice saisit son téléphone. On lui promet alors une nouvelle distribution. Le jour J, pourtant, point de facteur mais une nouvelle petite feuille jaune! Tout comme l'an dernier, La Poste reconnaît l'erreur. «Nous avons signalé ce cas aux unités respectives, afin que ce problème ne se reproduise plus à l'avenir», promet sa porte-parole. On espère, cette fois, qu'il ne s'agit pas d'une promesse de bas étage... *vic*

## CHAPEAU!

### ÇA CASSE MAIS ÇA PASSE!

Faire réparer un appareil sous garantie tient souvent du parcours du combattant, tant les motifs de refus sont nombreux: dépassement du délai de quelques jours, accessoires non couverts (batterie ou câble d'alimentation, par exemple), présence d'une simple rayure sans rapport avec la panne, notamment dans le cas des smartphones, etc. Ce mois-ci, nous saluons trois enseignes qui ont, à l'inverse, gracieusement offert davantage que ce que la couverture légale prévoyait en remplaçant des objets abîmés à la suite d'une chute, un cas typique d'exclusion de garantie.

→ Le distributeur Cerjo a renvoyé gratuitement le couvercle d'un minipréparateur culinaire de la marque Cuisinart à Christian Grigis, de Meyrin (GE),

après une chute de l'appareil qui a brisé cette pièce en mille morceaux.

→ Le magasin Montre-Leurs, à Nyon, a offert une montre neuve à Marie-Claire Schori. La petite-fille de notre lectrice de Moutier l'avait brisée quelques mois après l'avoir achetée en la laissant tomber sur le carrelage.

→ Après un violent choc lors d'une sortie à vélo, le GPS Edge 1030 de Jean-Dominique Giovannola était en piteux état. Par l'intermédiaire du magasin Bucher + Walt, notre lecteur de Monthey (VS) le renvoie au fabricant Garmin pour obtenir un devis de réparation. A sa grande surprise, l'entreprise lui a simplement échangé l'appareil sous garantie, sans demander d'explication. Un joli cadeau de Noël d'une valeur de 745 fr.! *vic*

Publicité



# EMS SPRAY CONTRE LA TOUX: INTRAITABLE CONTRE LE RHUME.

L'aide naturelle en cas de toux irritative. Le nouveau spray EMS contre la toux calme la toux et apaise la gorge avec un mode d'action 100 % naturel. Sa teneur en miel lui permet également de marquer des points grâce à son goût particulièrement agréable. Vous allez être émerveillé.

Vous trouverez plus d'informations sous: [www.husten-alarm.ch](http://www.husten-alarm.ch)

SIDROGA SA, CH – 4310 Rheinfelden

**NOUVEAU** dans votre pharmacie et votre droguerie

**EFFICACITÉ FORTE**  
Effet 100% naturel  
Élimine les virus et les bactéries  
Forme un film protecteur

**SPRAY CONTRE LA TOUX**  
En cas de toux sèche  
Au calendula et au propolis

Réduit la toux et apaise la gorge  
SANS SEL  
30 ml de solution à vaporiser dans la gorge

# 10?

## Aux soldes, citoyens!

**COMMERCES** Neige en novembre, Noël en décembre... et en janvier, tout est soldé! Chaque début d'année, les commerces pratiquent un déstockage massif pour faire de la place dans les vitrines. Vraies ou fausses bonnes affaires? Comme partout, il faut savoir trier le bon grain de l'ivraie. *Kim Vallon*

**1. J'ai acheté un manteau juste avant les Fêtes. Une semaine plus tard, le voilà soldé. Puis-je le rapporter?**

Non. Un magasin peut changer le prix d'un même article à n'importe quel moment. C'est la liberté contractuelle. Au moment de son achat, le client accepte l'article pour un prix déterminé. Il ne peut pas revenir, après coup, en faisant valoir une réduction intervenue a posteriori.

**2. Peut-on demander un remboursement de la différence de prix?**

Non plus. Encore une fois, c'est le prix qui avait cours au moment où vous avez fait votre achat qui fait foi.

**3. L'ordinateur que je viens d'acheter chez un petit vendeur est soldé à moitié prix dans une grande surface. Puis-je annuler mon achat?**

Non, chaque commerçant est libre de pratiquer les prix qu'il entend. De son côté, le client a la liberté d'aller faire son shopping où il veut. Vous ne pouvez donc pas revenir sur un achat au motif que le même objet est vendu moins cher ailleurs.

**4. J'ai voulu utiliser un bon bientôt échu. Parmi mes achats, certains étaient soldés. Le magasin n'a pas voulu appliquer le bon sur les articles baissés.**

Là encore, la liberté contractuelle est totale. C'est le commerçant qui fixe les conditions d'utilisation des bons qu'il émet, que ce soit en limitant leur durée de validité ou en excluant certains articles. L'essentiel est que ces conditions particu-



lières figurent expressément sur le bon ou dans les conditions générales du magasin.

**5. Le pull que j'ai acheté aux soldes est trop petit. Le magasin refuse de me rembourser, car, selon la politique «de la maison», les articles soldés ne sont ni repris ni échangés.**

Toujours selon le principe de la liberté contractuelle, le commerçant est libre de prévoir les modalités d'échange et/ou de reprise d'articles. Si la «politique de la maison» est clairement indiquée à la caisse, par exemple, le magasin n'a aucune obligation de reprendre un article vendu à prix réduit.

**6. J'ai acheté un lot de guirlandes bradées. De retour chez moi, j'ai vu que**

**certaines étaient cassées. Puis-je retourner la marchandise, même si elle était soldée?**

Le fait que vous ayez acheté ces guirlandes en solde n'a aucune incidence. Car, en l'occurrence, il ne s'agit pas d'un simple retour d'article, mais d'un cas de défaut. Ce sont donc les conditions générales de garantie du vendeur qui doivent s'appliquer et, par défaut, le Code des obligations.

**7. J'ai craqué pour un salon vendu «soldé à 2000 fr.» Impossible cependant de savoir quel était le prix initial. S'agit-il d'un «faux soldé»?**

Possible! En matière de prix barrés, le vendeur est obligé d'avoir pratiqué le prix non soldé pendant un laps de temps

au moins deux fois plus long que celui où l'article reste en promotion, au maximum deux mois. Donc une semaine de promo à prix barré doit correspondre à deux semaines d'exposition du produit au prix non barré.

**8. Un magasin qui ne solde que les articles de Noël, est-ce normal?**

Il n'y a pas de loi qui réglemente cela. C'est donc le commerçant qui choisit quelles marchandises il veut vendre à prix réduit. Vous ne pouvez pas exiger de réduction en invoquant «la période des soldes».

**9. Un salon de beauté peut-il me refuser les «offres de Noël» parce que la période des Fêtes est terminée?**

Si les promotions en question étaient assorties d'une limite dans le temps ou qu'il était précisé «offre valable en décembre», oui. Dans le cas contraire, il vous faudra négocier avec le commerçant, mais pour des tarifs «spécial Noël», on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils ne durent pas au-delà des Fêtes.

**10. J'ai vu un pantalon soldé qui me plaisait bien. Quand je suis repassé, le lendemain, il était vendu. Le magasin peut me commander ce modèle, mais au prix normal. Correct?**

Oui, dans la mesure où il est clairement indiqué que ce sont les articles en stock dans le magasin qui sont soldés. Ce qui est généralement le cas, à grand renfort de «tout doit disparaître» ou «dans la limite des stocks disponibles».

# Les vaudois pinotent fort

**DÉGUSTATION** L'assortiment des supermarchés est un piètre reflet de la diversité du pinot noir en Suisse. On trouve néanmoins de jolies réussites qui mettent surtout le vignoble vaudois en évidence. *Yves-Noël Grin*

**L**e pinot noir n'a rien d'indigène. Mais il se plaît en Suisse. Son hégémonie est telle qu'il croque 28% de la surface viticole, juste devant le chouchou de la nation, le chasselas (26%). C'est aussi la seule variété qu'on retrouve dans tout le pays, de Genève à Schaffhouse, en passant par des vignobles plus confidentiels, comme ceux du Jura ou de la Suisse centrale. Bref, le pinot noir est partout!

Qui dit quantité, dit aussi qualité. Dans un domaine trop souvent parasité par le snobisme, on réserve parfois l'excellence aux seuls coteaux bourguignons. Mais si la Bourgogne reste le berceau principal du pinot noir, elle n'a pas, pour autant, l'apanage du savoir-faire. A l'instar des Grisons, le vignoble suisse produit lui aussi des pinots noirs spectaculaires. Le magazine *The Wine Advocate*, de l'incontournable

Robert Parker, en avait d'ailleurs loué la qualité lors d'une dégustation à l'aveugle réalisée en 2014. Pas moins de 18 vins – sur un total de 150 – avaient décroché une note supérieure ou égale à 90 points!

## DIVERSITÉ MAL PRÉSENTÉE

Les bouteilles dégustées par notre jury ne luttent évidemment pas dans la même catégorie. Notre sélection a porté sur des pinots noirs de 2017 vendus dans les grandes surfaces à moins de 15 fr. Dans cette gamme de prix, on trouve des rouges bien faits, mais qui n'ont pas la prétention d'être ciselés comme des crus d'exception. Dommage, toutefois, que la diversité du terroir helvétique soit aussi peu représentée dans les rayons des supermarchés.

Face à une cohorte de vins valaisans, ce

sont les vaudois qui ont parfaitement tiré leur épingle du jeu en plaçant trois des leurs aux quatre premières places! Le vainqueur, le pinot noir du Domaine de Sarraux Dessous de chez Bolle, a fait l'unanimité auprès du jury. «C'est un vin très expressif, fidèle à l'identité du cépage. La bouche est très plaisante avec des tanins soyeux et du gras. C'est une très belle réussite», commente René Roger.

Son dauphin, le pinot noir Trophée de la Cave St-Pierre à Chamoson, a été apprécié pour sa rondeur. «Le nez dégage une belle intensité avec des notes agréables de fruits rouges à maturité. Il y a certes une pointe végétale, mais on retrouve un bel équilibre entre l'alcool et l'acidité», relève Arnaud Scalbert. Le podium est complété par le Vin des Croisés de la Cave des viticulteurs de Bonvillars. Ce joli cru du Nord

## Eclairage

### Terravin comme repère

Les concours de vin pullulent jusqu'à donner le vertige. Certaines bouteilles arborent même plusieurs vignettes dorées ou argentées pour mettre en avant leur médaille. C'est évidemment un instrument de marketing essentiel pour toute la filière, mais un gage de qualité très variable et relatif.

Si Terravin joue aussi un rôle promotionnel, sa philosophie est différente. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'un concours, mais bien d'un label de qualité pour les vins vaudois AOC. Label décerné à la suite d'une dégustation analytique basée sur une vingtaine de critères. Cinq dégustateurs officient à tour de rôle parmi trente experts. Au cours des cinq dernières années, c'est en moyenne 6% des vins vaudois (AOC) qui ont été labellisés Terravin.

## 13 pinots noirs suisses de supermarchés, à moins de 15 fr.

20 = Parfait  
De 18 à 19.9 = Excellent  
De 16 à 17.9 = Très bon  
De 14 à 15.9 = Bon  
De 11 à 13.9 = Satisfaisant  
De 10 à 10.9 = Insatisfaisant  
Pas de note au-dessous de 10.



	PINOT NOIR, DOMAINE DE SAR- RAUX DESSOUS	PINOT NOIR TROPHÉE	VIN DES CROISÉS	PINOT NOIR LA LICORNE	PINOT NOIR DU VALAIS
MILLÉSIME	2017	2017	2017	2017	2017
ORIGINE	AOC La Côte	AOC Valais	AOC Bonvillars	AOC Vaud	AOC Valais
PRODUCTEUR	Bolle & Cie, Morges	Cave St-Pierre, Chamoson	Cave des viticul-teurs, Bonvillars	Bolle & Cie, Morges	Syndicat de pro-priétaires, Vétroz
TAUX D'ALCOOL	13%	13,5%	13,8%	13%	13%
ACHETÉ CHEZ	Aligro	Aligro	Coop	Coop	Aligro
PRIX	14.20 fr.	10.70 fr	12.95 fr.	14.40 fr.	10.40 fr.
POINTS FORTS	Attaque souple; framboise; épices; expressif et harmonieux	Nez puissant; grillote, prune; rond et équilibré	Nez expressif; fruits rouges, épices; souple et généreux	Attaque franche; cerise, notes poivrées, rond et puissant	Nez élégant; fruits rouges, poivre noir; frais et expressif
POINTS FAIBLES	Légère persistance alcooleuse	Pointe d'amertume	Finale un peu alcooleuse et séchard	Pointe d'acidité; végétal	Finale séchard; un brin alcooleux
NOTE SUR 20	<b>16.2</b>	<b>15.6</b>	<b>14.9</b>	<b>14.0</b>	<b>13.8</b>



===== Le jury =====



**René Roger**  
Professeur  
d'oenologie  
à l'Ecole hôtelière  
de Lausanne



**Claire Mallet**  
Propriétaire  
du Wine Trotter  
à Genève



**Richard Pfister**  
Ingénieur  
oenologue  
à Semsales (FR)



**Arnaud Scalbert**  
Sommelier-conseil  
à Sion

vadois a séduit le jury par son élégance et sa générosité. Ce n'est du reste pas un hasard s'il est, tout comme le vainqueur, labellisé Terravin (*lire encadré*).

#### VINS DE PAYS À LA RUE

Et les réputés pinots alémaniques dans tout

ça? Aux abonnés absents! Leur diffusion est si chiche en Romandie que le consommateur doit se contenter de vins de pays médiocres qui ont sombré dans les profondeurs de notre classement. Dommage que des géants, comme Coop, affichent une belle offre sur internet, mais rien dans les rayons de ses magasins romands.



TERRAM HELVETICAM   PINOT NOIR	NOUVEAU ST-CLÉMENT PINOT NOIR	PINOT NOIR	FLEUR DU RHÔNE PINOT NOIR	GOLDBEERE PINOT NOIR	PINOT NOIR LES ROIS	BLAUGRUNDER
2017 AOC Valais	2017 AOC Valais	2017 AOC Valais	2017 AOC Valais	2017 AOC Valais	2017 Vin de pays, Suisse orientale	2017 AOC Chablais
Cave Saint-Valentin, Sion	Cave Saint Georges, Sierre	Cave Lamon & Cie, Flanthey	Domaine des Virets, Saint-Léonard	Sélectionné par Coop, Bâle	Volg Weinkellereien, Winterthur	
13% Denner 9.95 fr.	13,5% Aligro 12.50 fr.	13,5% Coop 14.50 fr.	13% Coop 12.95 fr.	13% Coop 10.95 fr.	12,5% Landi 10.95 fr.	13% Manor 14.50 fr.
Attaque souple, cerise, mûre; long en bouche et généreux	Attaque souple; fraise; banane; rond et discret	Nez élégant; fruits noirs; notes de tabac; fruity et léger en bouche	Nez fruité; framboise; épices; frais et fluide	Attaque franche; cerise; notes beurrées; rond et léger	Attaque souple; fruits compotés; notes fumées; tendre et fluide	Nez discret; cerise; groseille; souple
Verdeur; pointe d'acidité	Finale sécharde; pointe d'acidité	Amerume finale; manque de volume	Manque de structure; court en bouche	Lourd; notes d'oxydation	Sucrosité excessive; manque de volume	Attaque souple; fruits rouges; notes de tabac; moelleux
13.5	13.1	12.9	12.7	12.6	12.3	11.3
						11.1



# Fini la voix enrouée !

**Emser Pastillen® pastilles pour la gorge**

- apaisent le mal de gorge, les douleurs à la déglutition et la toux irritative
- fluidifient activement les dépôts persistants
- apaisent la muqueuse irritée

Sidroga AG, CH-4310 Rheinfelden, [www.emser.ch](http://www.emser.ch)



## Pas de «problème Pokémons» à l'école

Lancé en 2016, le jeu Pokémons Go a déjà incité des milliers de joueurs et leurs smartphones à chasser les monstres virtuels à travers les rues et les parcs du monde entier. Or, certains emplacements importants sont parfois situés à proximité immédiate des écoles. «Comme ces points sont accessibles depuis les salles de classe, n'y a-t-il pas un risque que les élèves soient incités à jouer pendant les heures de cours?» s'inquiète une lectrice genevoise. «A ma connaissance, les écoles du canton de Genève n'ont fait remonter aucune nuisance particulière en relation avec ce jeu», rassure Pierre-Antoine Preti, porte-parole du Département de l'instruction publique. Et pour cause: les élèves ont l'interdiction de sortir leur appareil pendant les cours. Quant au risque de voir des inconnus débarquer dans les préaux, il rappelle que l'accès est interdit à toute personne extérieure pendant les horaires scolaires. La plupart des points de jeu situés dans les cours des écoles enfantines et primaires ont, du reste, déjà été retirés du logiciel par son distributeur. *vic*

## REPRISE PAS GARANTIE

Retourner un produit qui ne plaît pas n'entraîne pas automatiquement son remboursement. En Suisse, chaque magasin peut établir ses propres règles en la matière. La reprise, par exemple, n'est pas toujours proposée. C'est légal, puisqu'il ne s'agit pas d'un droit. En effet, un article acheté ne peut être échangé ou remboursé au seul motif qu'il ne convient pas. Dans les faits, les magasins proposent tout de même des options. Mais ils limitent parfois leurs droits de retour: un emballage ouvert peut générer des frais de remise en état, allant jusqu'à 20% du prix d'achat. Si vous utilisez les services postaux, il faut compter en plus les frais d'envoi. Au final, un retour peut coûter plus cher que l'achat initial. C'est l'expérience qu'a vécue l'un de nos lecteurs, Jean Eugène Gahigi, de Lutry (VD). Comme il l'a justement remarqué: «L'idéal est de se renseigner des conditions générales de vente du fournisseur avant d'acheter un article.» *mr*

# Le choix crucial de la rente ou du capital

**PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE** A l'approche de la retraite, faut-il opter pour la rente, le retrait de capital ou une solution mixte? Voici quelques points clés à prendre en compte avant de se décider ou de demander conseil à un spécialiste.

Sébastien Sautebin

**O**n ne vit qu'une fois, et on ne choisit qu'une fois le mode de perception de son avoir de vieillesse. Cette décision est irréversible et elle est tout sauf anodine, puisqu'elle peut influencer le revenu net annuel de plusieurs milliers de francs. Elle a aussi des conséquences évidentes sur la flexibilité et la sécurité financière du retraité.

Soyons clairs: faire le meilleur choix pour son portefeuille n'est pas aisé. Plusieurs facteurs font pencher la balance d'un côté ou de l'autre comme le montant de l'avoir de vieillesse, la fiscalité de son lieu de domicile ou encore le taux de conversion. Sans oublier l'âge de décès, aspect fondamental qui ne peut que faire l'objet d'hypothèses.

L'expertise d'un professionnel compétent est donc souvent précieuse. En attendant, voici quelques considérations à retenir sur les différentes options.

## ► LA RENTE

C'était l'option préférée des Suisses en 2016 (51%). «C'est la solution de sécurité par excellence», résume Olivier Segessemann, directeur de la succursale de Lausanne à la Société de conseils financiers VZ. La rente est garantie à vie et le bénéficiaire n'a pas à se préoccuper d'investir son avoir de vieillesse et de le gérer correctement jusqu'à la fin de ses jours.

Une simulation effectuée par Crédit Suisse rappelle aussi que plus le taux de conversion est élevé, plus la rente est logiquement attractive du point de vue financier. Du coup, les personnes disposant d'un avoir de vieillesse modeste ont souvent intérêt à faire ce

choix, car leur avoir est essentiellement composé de la part obligatoire, pour laquelle la loi garantit encore un taux élevé de 6,8%. «La rente est la solution que nous préconisons le plus souvent pour les avoirs de moins de 300 000 fr.», confie ainsi Olivier Segessemann.

Selon VZ, «l'inconvénient majeur de la rente réside dans les conditions défavorables à l'égard des héritiers». En effet, en cas de décès, le conjoint touche une rente de survivant correspondant généralement à 60% de celle du défunt. Et, s'il ne reste que des enfants majeurs, ils n'auront rien, car l'avoir restant échoit à la caisse. En revanche, lorsqu'on retire son capital, les survivants héritent du montant non dépensé.

Il faut savoir aussi que la plupart des caisses ne compensent pas, ou en partie seulement, le renchérissement sur la rente allouée. Le bénéficiaire risque ainsi de voir son pouvoir d'achat s'éroder. Avec une inflation annuelle de 1,5%, le pouvoir d'achat d'une rente non compensée de 5000 fr. est passé à 4300 fr. après dix ans et à 3700 fr. après 20 ans, note VZ.

## LE RETRAIT DE CAPITAL

C'est l'option que 31% des Suisses ont choisie en 2016. Il faut s'assurer cependant que le règlement de sa caisse de pension autorise bien un retrait total du capital, car la LPP n'oblige à verser que 25% de la part obligatoire.

Ce choix permet une flexibilité accrue, puisque le bénéficiaire dispose librement de son avoir. Le retraité peut donc, par exemple, s'octroyer un revenu plus élevé durant les premières années de la retraite, rembourser son hypo-



thèque, faire une avance sur héritage à ses enfants, etc. Cela étant, la majorité du capital doit tout de même être investie pour générer un rendement et il faudra le consommer au fil des ans si l'on veut avoir un revenu comparable à la rente. Il est donc impératif d'être bien conseillé.

La question de l'imposition joue un rôle important. Tout en précisant bien que chaque cas est spécifique, Crédit Suisse estime, dans un document récent, qu'un retrait en capital paraît plus intéressant du point de vue financier dans les régions où la charge fiscale est lourde. En effet, le capital n'est

soumis à l'impôt qu'une seule fois lors de son retrait à un taux réduit, puis comme fortune ensuite, alors que les rentes sont imposées à 100% comme revenu.

## LA RENTE ET LE CAPITAL

C'est une solution mixte préférée par 18% des retraités en 2016. Une partie de l'avoir est perçue sous forme de rente et le capital restant est retiré, permettant à la fois sécurité et flexibilité. «La rente sert à assurer les besoins de base jusqu'à un âge élevé», précise VZ. A noter que les couples ont la possibilité aussi de choisir, l'un la rente, et l'autre le capital.



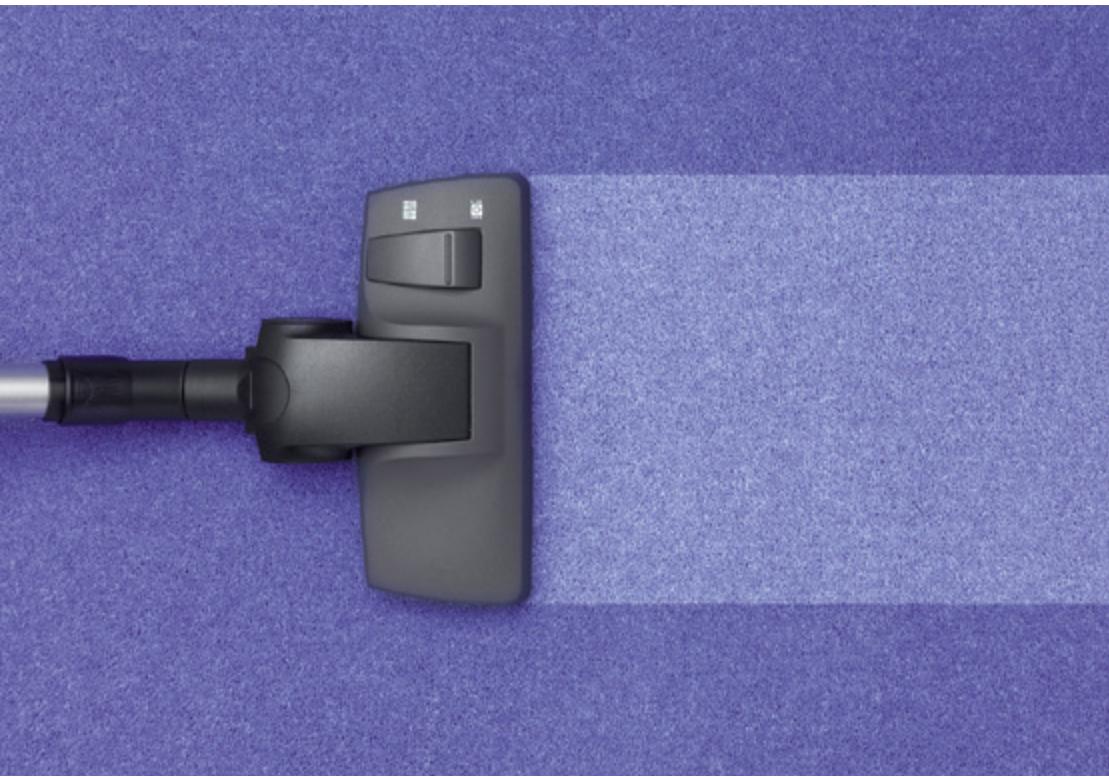
## Brochure

## Conseils pratiques pour la retraite

Tout arrive, même le moment de recevoir l'AVS. Comment franchir ce cap, quelles sont les démarches à entreprendre? Quel sera le prix à payer si on anticipe la retraite et y a-t-il, au contraire, des avantages à la repousser? Cette brochure présente de manière claire et compréhensible les enjeux des trois piliers de la prévoyance. Elle explique en détail quand et comment percevoir les prestations de retraite ainsi que les critères pour choisir entre la rente et le capital de la caisse de pension. Un chapitre donne également quelques trucs et astuces pour limiter la note fiscale. On trouvera enfin dans le rabat les principaux formulaires à remplir pour ne pas manquer des échéances importantes.

Brochure «Ma retraite», 14 pages, avec formulaires AVS, PC, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> pilier, 15 fr., commande page 8.

# Ils manquent de souffle et fin



## ASPIRATEURS SANS FIL

Neuf appareils sur dix sont insatisfaisants! Une bonne partie d'entre eux n'aspirent pas suffisamment, surtout sur les tapis, et leur autonomie est faible. De surcroît, plusieurs modèles recrachent trop de poussières.

Lukas Bertschi / seb

Les aspirateurs sans fil sont plus petits, plus légers et plus maniables que les modèles classiques. Mais notre test montre qu'ils ont aussi leurs faiblesses! Les résultats des dix appareils que nous avons envoyés au labo (*lire «Les critères du test»*) sont évocateurs: aucun n'a été jugé «bon» ou «très bon», un seul est «satisfaisant» et les neufs autres sont carrément «insatisfaisants».

Le seul à tirer un tant soit peu son épingle du jeu est l'*Athlet 25.2 V* de Bosch, acheté 228 fr., qui obtient l'appréciation «satisfaisant».



Nos tests et comparatifs partout et en tout temps:  
**téléchargez l'application**  
«Les tests de Bon à Savoir»

- De 5.5 à 6.0 pts = Très bon
- De 4.8 à 5.4 pts = Bon
- De 4.0 à 4.7 pts = Satisfaisant
- De 2.5 à 3.9 pts = Insatisfaisant
- Moins de 2.5 pts = Mauvais



MARQUE	BOSCH	DYSON	MIOSTAR	DIRT DEVIL	KÄRCHER
Désignation	Athlet 25.2 V (BCH6L2561)	Cyclone V10 Motorhead	V24	Aspirateur sans fil Blade	VC 5 Cordless Yellow
Acheté chez	microspot.ch	manor.ch	M-Electronics	brack.ch	galaxus.ch
Prix payé	227.95 fr.	649 fr.	198 fr.	229.80 fr.	278 fr.
<b>1. Efficacité</b>	<b>50%<sup>(1)</sup></b>				
→ Sol dur	30% <sup>(2)</sup>	4.3	4.8	4.4	4.3
→ Tapis	30% <sup>(2)</sup>	4.5	5.3	4.9	4.1
→ Aspiration de matériaux grossiers	10% <sup>(2)</sup>	3.6	3.4	3.5	3.9
→ Sol dur avec des interstices	10% <sup>(2)</sup>	5.2	5.3	5.4	5.2
→ Poils d'animaux sur tapis	10% <sup>(2)</sup>	5.6	5.9	5.8	6.0
→ Le long des murs	10% <sup>(2)</sup>	4.8	5.4	2.5	4.9
→ Poils d'animaux sur sol dur	10% <sup>(2)</sup>	3.7	4.9	4.9	2.0
→ Aspiration dans les coins	10% <sup>(2)</sup>	4.0	3.3	3.5	4.9
→ Aspiration sous meubles	10% <sup>(2)</sup>	4.0	3.0	3.5	4.1
→ Aspiration dans les tapis épais	10% <sup>(2)</sup>	3.9	6.0	3.9	4.0
<b>2. Batterie</b>	<b>30%<sup>(1)</sup></b>				
→ Autonomie	90% <sup>(2)</sup>	4.0	3.0	4.6	5.2
→ Durée de charge	10% <sup>(2)</sup>	3.9	6.0	4.5	4.0
<b>3. Poussières rejetées</b>	<b>10%<sup>(1)</sup></b>				
→ Nettoyage, changement du filtre	10% <sup>(1)</sup>	4.5	6.0	5.5	3.0
<b>4. Nettoyage, changement du filtre</b>	<b>10%<sup>(1)</sup></b>	4.1	3.9	3.6	3.8
<b>NOTE FINALE ET APPÉRISSATION</b>	<b>4.2</b>	<b>3.9<sup>(3)</sup></b>	<b>3.6<sup>(3)</sup></b>	<b>3.5<sup>(3)</sup></b>	<b>3.5<sup>(3)</sup></b>

Si la note est identique, classement selon le prix.

<sup>(1)</sup> Pondération pour la note finale.

<sup>(2)</sup> Pondération interne au critère.

<sup>(3)</sup> La note finale a été pénalisée d'un demi-point lorsqu'un

# issent au tapis

Il ne présente pas de défauts majeurs, mais n'a pas vraiment de points forts non plus. Son autonomie de 15 minutes est tout juste acceptable. Son efficacité est relativement satisfaisante sauf le long des murs – comme plusieurs de ses concurrents – ainsi que sur les tapis qui constituent la bête noire des aspirateurs sans fil. En effet, aucun appareil testé n'a décroché de note convenable sur cette surface. Le Primotecq, le Philips, l'Electrolux et le Satrap ont même signé des résultats exécrables.

## LE PRIX NE VEUT RIEN DIRE

Autre constat: si les prix font le grand écart – entre 99.90 fr. et 649 fr. – ils ne sont pas un indice de qualité. En effet, les cinq aspirateurs les plus chers du panel sont tous «insatisfaisant»! Les experts ont par exemple sanctionné la piètre autonomie du *Cyclone V10* de Dyson. A puissance maximale, l'engin le plus coûteux de notre test (649 fr.) ne fonctionne que huit minutes! Il n'est toutefois pas dénué de qualités, puisqu'il est le seul à avoir obtenu, de justesse, une bonne note au test de l'efficacité. Le *Cyclone V10* s'acquitte bien de sa tâche sur les carrelages et les sols durs. Il a également aspiré

avec aisance des cornflakes et a obtenu la meilleure note pour enlever les poils d'animaux d'un tapis. Enfin, il filtre parfaitement les poussières de l'air aspiré puis rejeté par le moteur. C'est un atout important pour les personnes allergiques.

## À LA POUSSIÈRE ILS RETOURNENT

Le rejet des poussières est le talon d'Achille de nombreux modèles. Le *Dirt Devil*, le *Philips* et le *Hoover* ont particulièrement déçu sur ce critère. Le *Freedom* de *Hoover*, par exemple, a rejeté 9,4% des poussières aspirées. En comparaison, le *Dyson* en a retenu 99,99%.

## LES FABRICANTS SE DÉFENDENT

Migros écrit que son *Miostar*, avec sa brosse souple, est conçu pour le parquet. Le géant orange ajoute que le niveau d'aspiration maximal n'est pas nécessaire pour l'entretien quotidien des sols. Un argument avancé aussi par *Dyson*. Selon le fabricant, la batterie de son *Cyclone V10* tiendrait jusqu'à 60 minutes en mode normal. Kärcher précise que la quantité de poussières retenues dépend du filtre, qui peut être commandé séparément.

En pratique

## A fil ou à accus?

Voici les avantages respectifs des deux types d'aspirateurs.

### MODÈLES À ACCUS

- Moins encombrants
- Plus faciles à manœuvrer
- Plus légers
- Pas de câble

### MODÈLES FILAIRES

- Meilleure efficacité, particulièrement sur les tapis
- Moins chers
- Rejettent moins de poussières
- Autonomie illimitée grâce à leur câble d'alimentation

En détail

## Les critères du test

Le Laboratoire SLG à Hartmannsdorf (D) a effectué les tests selon les critères suivants.

### 1. Efficacité

Les experts ont déposé de la poussière sur différents sols et mesuré le pourcentage aspiré. Sur les tapis, ils ont également vérifié dans quelle mesure l'efficience diminue lorsque le bac à poussières contient déjà 25 g de saletés.

### 2. Batterie

Quelle est l'autonomie à puissance maximale sur des moquettes et des parquets? Les experts ont également déterminé le temps nécessaire pour une charge complète.

### 3. Poussières rejetées

Sur un banc d'essai, le laboratoire a mesuré le pourcentage de poussières rejeté par les appareils par rapport à la quantité aspirée.

### 4. Nettoyage, changement du filtre

Avec quelle facilité et quelle hygiène les filtres peuvent-ils être nettoyés et changés?



SATRAP	ELECTROLUX	PRIMOTECQ	HOOVER	PHILIPS
Mano 2	EER7ALLRGY	ST 07 Red	Freedom FD 22G 011	Speed Pro Max 18V
Coop 299 fr.	nettoshop.ch 249.05 fr.	Fust 99.90 fr.	interdiscount.ch 186.80 fr.	brack.ch 399 fr.
3.7	3.2	2.6	3.6	3.7
5.0	4.3	4.5	4.8	5.0
1.6	1.3	1.0	2.2	1.2
5.1	5.6	2.8	4.6	5.8
3.5	1.5	1.0	2.5	5.6
4.4	4.3	1.9	4.1	3.2
4.0	3.8	3.3	3.9	4.0
4.0	4.1	4.5	4.3	3.9
4.0	4.0	4.5	4.5	4.0
4.3	5.1	4.0	2.8	3.2
5.5	5.5	5.5	1.0	1.0
3.9	4.0	3.8	3.8	3.9
3.5 <sup>(3)</sup>	3.3 <sup>(3)</sup>	3.1 <sup>(3)</sup>	3.1 <sup>(3)</sup>	3.0 <sup>(3)</sup>

Dominique Schatz

des critères principaux a été jugé «insatisfaisant».

Test réalisé en partenariat avec saldo.



« La carte de crédit n'est gratuite que dans une banque sur deux. »

# En 2019, je limite

**ARGENT** Un compte courant, une carte de débit et une carte de crédit pour moins de 10 fr. par mois? C'est possible, à condition de choisir la banque la mieux adaptée à ses besoins. *Vincent Cherpillod*

Détenir un compte bancaire en Suisse est de plus en plus rarement gratuit. Cette année, c'est au tour des clients de PostFinance de passer à la caisse: depuis le 1<sup>er</sup> janvier, même ceux qui possèdent un avoir supérieur à 7500 fr. auprès de la banque du géant jaune paieront des frais de tenue de compte (5 fr./mois) ainsi qu'un franc pour chaque relevé mensuel sur papier.

PostFinance n'est pas le seul établissement qui procède de la sorte, loin s'en faut. En effet, toutes les banques facturent, au minimum, soit la tenue de compte, soit la carte de débit, soit les relevés mensuels sur papier et même, parfois, les trois à la fois. Comme chacune procède à sa manière, il est difficile de savoir laquelle est la moins chère. En outre, les coûts totaux varient beaucoup selon le profil du client, ses besoins et ses habitudes. Pour y voir plus clair, nous avons choisi de comparer les frais

annuels encourus par un salarié dont les besoins sont aussi basiques que possible. Ils comprennent notamment un compte pour le versement du salaire et les paiements courants, une carte de débit et une carte de crédit (*lire encadré pour connaître les détails de notre scénario*).

## LES PACKS

### PAS TOUJOURS AVANTAGEUX

La quasi-totalité des banques de Suisse romande que nous avons comparées proposent des «paquets» constitués de plusieurs prestations et facturés mensuellement, à la manière d'un abonnement de téléphone. En fonction des besoins, ils peuvent être avantageux ou non. Lorsqu'on se cantonne au scénario que nous avons défini, celui de UBS n'est, par exemple, pas intéressant, tandis que celui de Credit Suisse permet d'économiser quelques francs. Ainsi, pour chaque établissement, nous

BANQUE	COMPTE <sup>(1)</sup>	TENUE DE COMPTE	COÛT D'UN RETRAIT D'UNE BANQUE
			SUISSE
<b>BCBE</b>	Privé basic	72 fr.	12/an gratuits, puis 2 fr.
<b>BCN</b>	Pack BCN Solo	84 fr.	2 fr.
<b>BCF</b>	Salaire	Gratuit	Gratuit
<b>PostFinance</b>	Privé	60 fr.	2 fr.
<b>Raiffeisen<sup>(6)</sup></b>	Privé sociétaire <sup>(7)</sup>	Gratuit	12/an gratuits, puis 2 fr.
<b>BCVS</b>	Conto Pack Confort	144 fr.	12/an gratuits, puis 2 fr.
<b>Migros</b>	Privé	36 fr.	2 fr.
<b>UBS</b>	Personnel	84 fr.	2 fr.
<b>Credit Suisse</b>	Pack Bonviva Silver	180 fr.	Gratuit
<b>Raiffeisen<sup>(6)</sup></b>	Privé (non sociétaire)	12 fr.	2 fr.
<b>BCV</b>	Formule classique	90 fr.	1/mois gratuit, puis 3 fr.
	Formule directe	42 fr.	3 fr.
<b>BCJ</b>	Revenu	24 fr.	2 fr.
	ePack Argent	96 fr.	2 fr.
<b>Cler</b>	Privé	60 fr.	2/mois gratuits, puis 3 fr.
	Zak Cashless	Gratuit	2 fr.
<b>BGGE</b>	Privé	36 fr.	2 fr.

Prix au 1.1.2019. Classement selon le total des frais annuels avec relevés sur papier. <sup>(1)</sup>Le compte ou l'apprécié. <sup>(4)</sup>Voir encadré. <sup>(5)</sup>Avec un compte «privé plus» et un patrimoine de min. 25000 fr. auprès de l'achat d'une part sociale (200 fr.) dans la coopérative, remboursée lorsqu'on la quitte. <sup>(8)</sup>Avec min. banque. <sup>(11)</sup>Avec min. 25000 fr. de patrimoine auprès de la banque. <sup>(12)</sup>Relevés envoyés en courrier A.

## En détail

### Comment lire notre tableau

Au sein d'une même banque, les frais bancaires peuvent varier non seulement en fonction du genre de compte, mais aussi des besoins et des habitudes du titulaire. Pour évaluer leur coût total sur une année (voir tableau, les deux dernières colonnes), nous avons établi un scénario comportant les besoins suivants.

- Un compte bancaire pour les opérations courantes (versement du salaire et paiements), avec deux entrées d'argent par mois.
- Une carte de débit.
- Une carte de crédit.
- Un retrait par mois dans le bancomat d'une banque tierce en Suisse (les retraits dans les appareils de sa propre banque sont toujours gratuits).
- Deux retraits par an dans un bancomat à l'étranger.
- 6 paiements par mois via l'e-banking.

# mes frais bancaires!

avons décidé de relever le prix de la formule qui permet d'arriver au total de frais annuels le plus bas (*voir les deux dernières colonnes du tableau*).

C'est avec le compte privé «basic» de la Banque Cantonale Bernoise\* que notre client type paiera le moins: 92 fr. par an (y compris les relevés mensuels sur papier), soit moins de 8 fr. par mois. Il distingue nettement tous ses concurrents pour deux raisons: d'une part, parce qu'à la fois une carte de débit (Maestro) et de crédit (Mastercard Basic) sont incluses dans les frais de tenue de compte et, d'autre part, parce que douze retraits d'argent par an dans des banques tierces sont gratuits. Aux 72 fr. par an ne s'ajoutent donc que les frais d'envoi des relevés mensuels (10.20 fr.) et les éventuels frais de retrait à l'étranger (deux dans notre scénario, pour un total de 10 fr.).

## TAUX D'INTÉRÊT DÉRISOIRE

Le pack BCN solo de la Banque Cantonale Neuchâteloise termine deuxième, avec 128 fr./an, soit

tout juste plus de 10 fr. par mois. C'est l'un des rares qui rapporte encore des intérêts, certes symboliques (0,01%, soit 2 fr./an pour un avoir de 20 000 fr.). Il coûte 1 fr. de plus par mois que le compte privé «basic» de la BCBE et n'accorde pas de retraits gratuits dans les bancomats des autres établissements. C'est encore une banque cantonale qui termine troisième, celle de Fribourg, avec son compte salaire (140 fr./an). Particularité: c'est la seule qui propose la gratuité à la fois pour la tenue de compte, l'envoi des relevés mensuels sur papier et le retrait aux distributeurs des banques tierces. En revanche, il faut débourser 30 fr./an pour une carte de débit Maestro et 100 fr./an pour une carte de crédit (Mastercard Argent).

Quant à PostFinance et ses nouveaux tarifs, elle termine en quatrième position (156 fr./an). Et même en deuxième position (122 fr./an), mais uniquement pour les clients qui possèdent un avoir de plus de 25 000 fr. auprès d'elle. Ceux-ci peuvent, en effet, ouvrir un compte privé «plus», facturé au

même prix que le basique (5 fr./mois) mais qui permet de ne plus payer la taxe de 2 fr. (en Suisse) ou 5 fr. (à l'étranger) pour les retraits dans les bancomats tiers.

## RENONCER AU PAPIER, ÇA RAPPORTÉ

Il existe toutefois un moyen de payer encore nettement moins, à condition de renoncer aux relevés sur papier (remplacés par des documents électroniques) et, dans certains cas, en acceptant d'effectuer la totalité de sa gestion de compte via e-banking (*voir tableau, la dernière colonne*). En la matière, la formule Zak Cashless de la Banque Cler (ex-Coop) est la championne toute catégorie, avec un total annuel de frais de 34 fr. par an, constitués uniquement par les retraits dans les banques tierces imposés par notre scénario, car les autres prestations convenues sont gratuites. La BCBE et la BCN suivent à bonne distance. Elles ne proposent pas de compte en ligne à proprement parler, mais les clients qui remplacent les

relevés mensuels par des e-documents économisent 10.20 fr. par an de frais d'envoi.

Comme le scénario que nous avons choisi ne correspond pas à tous les profils, il est important de bien connaître ses besoins pour choisir la bonne banque – celle qui permet de retirer de l'argent n'importe où, celle qui offre une carte de crédit premium plutôt qu'une standard – ou le bon paquet bancaire, avec un compte supplémentaire, des conseils en placement ou une deuxième carte de crédit par exemple (*à ce sujet, lire notre article «Economiser sur les frais bancaires» sur [bonasavoir.ch](#)*). Passer d'un établissement à l'autre n'est pas compliqué et en général gratuit... sauf dans quatre d'entre eux. En guise de cadeau d'adieu, ils facturent des frais, certes modiques, pour la clôture du compte.

*\*Il n'est pas nécessaire d'être domicilié dans le même canton qu'une banque cantonale pour y ouvrir un compte. De plus, les retraits d'argent sont gratuits dans les distributeurs de toutes les autres banques cantonales.*

IT AU BANCOMAT QUE TIERCE	CARTES		RELEVÉS MENSUELIS SUR PAPIER (frais de port compris)	AUTRES FRAIS	TAUX D'INTÉRÊT		TOTAL DES FRAIS ANNUELS SELON NOTRE SCÉNARIO <sup>(4)</sup>	
	DÉBIT	CRÉDIT <sup>(3)</sup>			CRÉDITEUR	DÉBITEUR	AVEC RELEVÉS SUR PAPIER	AVEC E-DOCUMENTS
5 fr.	Gratuit	Gratuit	10.20 fr.	–	0%	9%	<b>92 fr.</b>	<b>82 fr.</b>
5 fr.	Gratuit	Gratuit	10.20 fr.	–	0,01%	9%	<b>128 fr.</b>	<b>118 fr.</b>
5 fr.	30 fr.	100 fr.	Gratuit	–	0,01%	10%	<b>140 fr.</b>	<b>140 fr.</b>
5 fr.	Gratuit	50 fr.	12.00 fr.	–	0%	9,5%	<b>156 fr. (122 fr.)<sup>(5)</sup></b>	<b>144 fr. (110 fr.)<sup>(5)</sup></b>
4.50 fr.	40 fr.	100 fr.	10.20 fr.	Clôture du compte: 15 fr.	0%	10%	<b>159 fr.</b>	<b>149 fr.</b>
5 fr.	Gratuit	Gratuit	10.20 fr.	–	0,01%	9%	<b>164 fr.</b>	<b>154 fr.</b>
5 fr.	Gratuit	100 fr.	10.20 fr. <sup>(13)</sup>	Clôture: 15 fr. ; 20 ct. par entrée d'argent	0%	8%	<b>185 fr. (149 fr.)<sup>(8)</sup></b>	<b>175 fr. (139 fr.)<sup>(8)</sup></b>
5 fr.	40 fr.	Gratuit <sup>(9)</sup>	10.20 fr.	e-banking: 30 ct. par ordre et LSV (en Suisse)	0%	12%	<b>190 fr. (144 fr.)<sup>(10)</sup></b>	<b>156 fr. (110 fr.)<sup>(10)</sup></b>
4.75 fr. +0,25% du montant	Gratuit	Gratuit	Gratuit	–	0,05% <sup>(14)</sup>	12,5%	<b>191 fr.</b>	<b>191 fr.</b>
4.50 fr.	40 fr.	100 fr.	22.20 fr.	Clôture du compte: 15 fr.	0%	10%	<b>207 fr.</b>	<b>185 fr.</b>
5 fr. +0,5% du montant	Gratuit	100 fr.	10.20 fr.	–	0%	12%	<b>212 fr. (122 fr.)<sup>(10)</sup></b>	– (112 fr.) <sup>(10)</sup>
5 fr. +0,5% du montant	Gratuit	100 fr.	Pas de relevés	–	0%	12%	/	<b>190 fr.</b>
5 fr.	40 fr.	100 fr.	16.20 fr.	Clôture du compte: 12 fr.	0%	9,5%	<b>214 fr.</b>	–
5 fr.	Gratuit	Gratuit	Pas de relevés	Clôture du compte: 12 fr.	0%	9,5%	/	<b>130 fr.</b>
5 fr.	40 fr.	100 fr.	10.20 fr.	Clôture du compte: 10 fr.	0%	11,5%	<b>220 fr. (172 fr.)<sup>(11)</sup></b>	–
5 fr.	Gratuit	Gratuit	Pas de relevés	–	0%	11,5%	/	<b>34 fr.</b>
5 fr.	30 fr.	100 fr.	24.00 fr. <sup>(12)</sup>	–	0%	11,5%	<b>224 fr.</b>	<b>200 fr.</b>

e paquet bancaire le moins cher selon notre scénario a été retenu. <sup>(2)</sup>Dans de nombreux pays, une taxe imposée par la banque propriétaire du bancomat s'ajoute. <sup>(3)</sup>La moins chère, hors cartes PostFinance. Dans ce cas, tous les retraits au bancomat sont gratuits, y compris à l'étranger. <sup>(4)</sup>Prix recommandés par Raiffeisen Suisse, pouvant varier d'une succursale à l'autre. <sup>(5)</sup>Nécessite 7500 fr. de patrimoine auprès de la banque. <sup>(9)</sup>Visa Basic, avec au minimum 24 transactions par an (sans montant minimal); sinon 40 fr./an. <sup>(10)</sup>Avec min. 10000 fr. de patrimoine auprès de la banque. <sup>(11)</sup>Sur demande, peuvent être envoyés en courrier B (total: 22.20 fr.). <sup>(12)</sup>18 fr. dès le 1.4.2019. <sup>(14)</sup>0,01% dès 100000 fr.

# SI JE DEVIENS INCAPABLE DE DÉCIDER PAR MOI-MÊME

**Le dossier «Ce sont mes volontés» de Bon à Savoir permet de gérer l'essentiel au cas où vous perdriez votre capacité de discernement.**

- Vos directives anticipées pour vos proches et le monde médical.
- Un modèle de mandat d'inaptitude, qui vous permet de désigner qui doit s'occuper de vos affaires si nécessaire.
- Un formulaire donnant les instructions en cas de décès (proches à contacter, obsèques, lieu de dépôt des différents documents clés, etc.).
- Un modèle de testament et les explications pour utiliser l'outil exclusif de Bon à Savoir permettant de rédiger le sien en ligne.
- Une carte (format carte de crédit) à compléter et à glisser dans son portefeuille pour signaler le lieu de dépôt de ces documents.
- Une brochure de huit pages résumant chaque thème.



**Prix: 15 fr. (port inclus)**

détacher ici .....



Exemplaire(s) de la brochure «Ce sont mes volontés» 15 fr./pièce

Mon adresse

Nom

Prénom

Rue/N°

Code postal/Ville

N° d'abonné (si existant)

N° de téléphone

E-mail

Date

Signature

**Coupon à renvoyer à:**

Bon à Savoir,  
Service des commandes  
Rasude 2  
Case postale 240  
1001 Lausanne  
Par fax: 021 310 01 39

**JE COMMANDE**

021 310 01 37

[info@bonasavoir.ch](mailto:info@bonasavoir.ch)

[www.bonasavoir.ch/boutique](http://www.bonasavoir.ch/boutique)



powerofforever.j

## On vous mène en bateau!

La cuvée 2019 de l'arnaque téléphonique au 0900 est désormais connue. Après les gains de loterie (*lire page 24*), les sondages bidons et le faux «Centre de renseignement pour retraités», c'est avec une croisière gratuite que des indélicats cherchent à appâter leurs proies, nous ont avertis plusieurs lecteurs en décembre dernier. Le stratagème n'a pas changé: un interlocuteur appelle depuis un numéro traditionnel suisse ou français pour annoncer la bonne nouvelle. Dès que la victime cherche à en savoir davantage, elle est priée de composer un numéro de téléphone pour obtenir tous les détails nécessaires. Or, il s'agit d'un 0900, numéro qui peut être surtaxé jusqu'à hauteur de 10 fr. la minutel! Bien entendu, cet appel ne débouche jamais sur un gain réel... Aux dernières nouvelles, les escrocs se font passer pour les sociétés Yes Travel ou VT Vacances et demandent de composer les numéros 0901 55 00 15 ou 0901 55 00 06. Attention: pour brouiller les pistes, le 0901 est souvent décomposé, oralement, en 09, puis 01. *vic*

## PLUS NOMBREUX, PLUS EFFICACES

Au XXI<sup>e</sup> siècle, on se facilite la vie: le nombre de congélateurs et de sèche-linge a quasiment doublé dans les ménages depuis 2002. Et, si le nombre de PC a diminué, celui des ordinateurs portables a presque quintuplé, sans parler des 4 millions de tablettes apparues sur le marché. Les fax ont disparu de la circulation, mais plus de 3 millions de décodeurs ont trouvé une place au salon, si bien que, au total, les équipements électroniques ont augmenté de 50% depuis 2000. Le progrès technologique a toutefois permis de maîtriser la consommation électrique de tous ces objets devenus indispensables au quotidien. Elle n'a ainsi augmenté que de 2,3% pour l'électroménager. Et l'électronique de bureau et de loisirs a besoin de 35,5% de kWh de moins qu'au tournant du siècle. *chr*



## Annuaire obsolète

«Payer 5.23 fr. pour un renseignement... qui ne nous a rien appris, c'est vraiment frustrant», s'indigne cet abonné de Swisscom à Pensier (FR). Notre lecteur avait trouvé le numéro d'une connaissance sur local.ch. Mauvaise pioche: un message automatique lui répond que ce raccordement n'est plus en service. Il appelle, dans la foulée, le 1811, et patiente plusieurs minutes, le temps que l'opératrice fasse ses recherches. Sans davantage de succès, car le correspondant a résilié son raccordement fixe. Local.ch déclare actualiser, chaque jour, quelque 7000 informations transmises par les différents opérateurs. Cette résiliation a visiblement passé entre les gouttes. Quant au numéro de portable, il n'apparaît dans l'annuaire que si l'abonné en fait expressément la demande. A la suite à l'intervention de *Bon à Savoir*, l'inscription obsolète a été supprimée et Swisscom va rembourser le coût de l'appel. *chr*

## Les primes augmentent, l'aide diminue

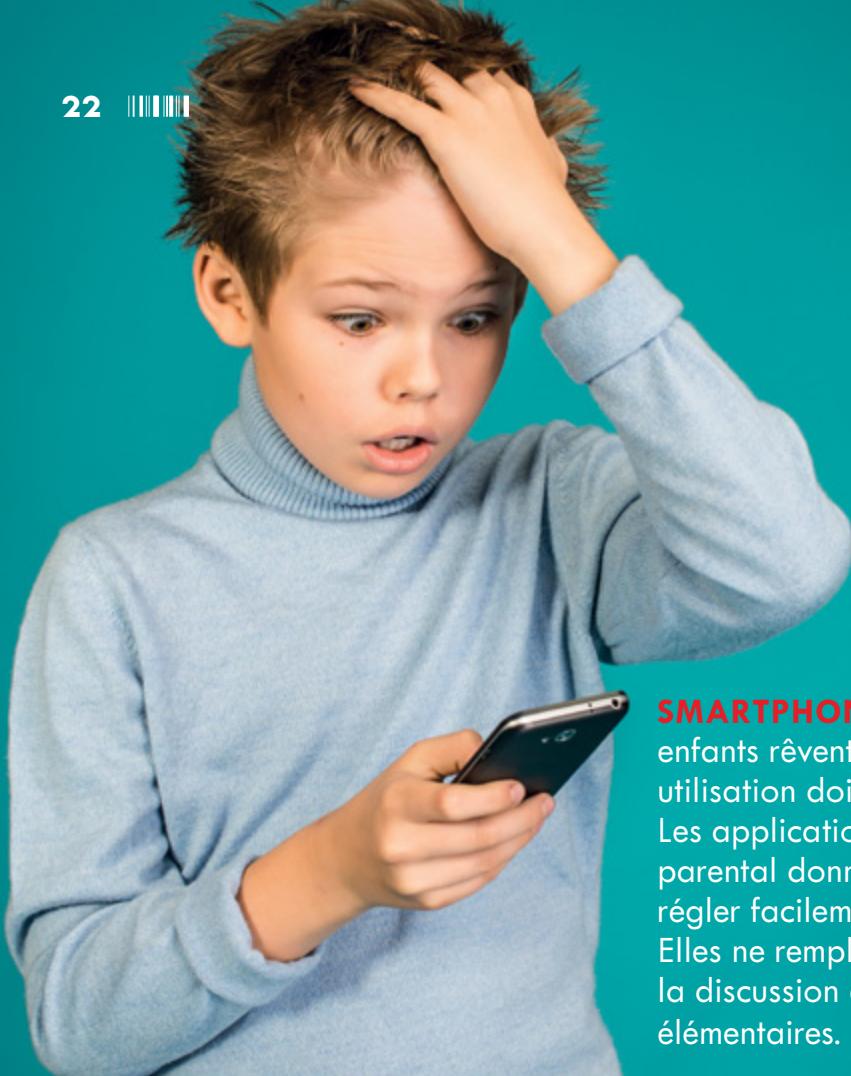
Une personne sur quatre en Suisse reçoit l'aide des pouvoirs publics pour payer son assurance maladie, selon l'Office fédéral de la santé publique (OFS). Ce soutien ne cesse de baisser, alors que la charge des ménages, elle, augmente toujours. La Confédération prend en charge 7,5% de la contribution et les cantons complètent ce subside avec leurs propres ressources, selon une clé de répartition qu'ils définissent eux-mêmes. Les familles monoparentales sont celles qui profitent le plus de ce coup de pouce. Dans le canton de Vaud, un parent élevant deux enfants avec un revenu brut annuel de 64 000 fr. consacrerait 15% de son budget à l'assurance maladie sans réduction. Grâce à celle-ci, cette part diminue à 8%. En Valais, les primes représentent 12% des dépenses pour la même famille, qui doit se débrouiller sans aide. Retrouvez les statistiques détaillées du monitorage pour les réductions de primes sur [ofsp.admin.ch](http://ofsp.admin.ch). *chr*



## SUS AUX MOISISSURES

Un peu de buée sur les vitres, ça passerait presque inaperçu. Mais quand elle se transforme en gouttelettes, puis en moisissures, cela devient gênant. Ce phénomène est courant en hiver et doit être pris au sérieux. Nous libérons chaque jour cinq litres d'eau par personne en respirant, en prenant une douche ou en préparant à manger. Comme les vitres sont plus froides que l'air ambiant,

la vapeur condense sur ces surfaces. Le remède est simple et ne coûte rien: il faut aérer trois fois par jour au moins, entre cinq et dix minutes et en ouvrant grand plusieurs fenêtres pour créer un courant d'air et évacuer l'humidité. Attention à ne pas les entrebâiller sur la durée, car l'échange d'air ne se fait pas. En revanche, vitres et murs se refroidissent... et c'est le cercle vicieux. *chr*



**SMARTPHONE** Si tous les enfants rêvent d'en avoir un, son utilisation doit être finement cadrée. Les applications de contrôle parental donnent l'impression de régler facilement la question. Elles ne remplacent pourtant pas la discussion et quelques règles élémentaires. *Yves-Noël Grin*

sible de bloquer l'appareil pendant les heures souhaitées – la nuit, par exemple – ou d'attribuer une durée d'utilisation maximale par jour. Sur Family Link, il n'y a que la fonction téléphone – appels entrants et sortants – qui n'est pas affectée par ces restrictions. Sur Temps d'écran, les réglages sont un brin plus fins: il est possible de dresser une liste d'apps autorisées en permanence et de régler le temps d'écran par catégorie d'apps (réseaux sociaux, jeux, etc.).

#### AU RAPPORT, MOUSSAILLON!

On le sait, un smartphone donne un accès illimité à des contenus problématiques (violence, pornographie, etc.). Sur ce point, Temps d'écran et Family Link permettent de bloquer les sites web inadaptés aux enfants. L'achat de films – sur les stores – peut être filtré en fonction de l'âge de l'enfant. Apple s'appuie sur le système de classification PEGI, bien connu dans l'univers des jeux. Pour sa part, Google se base sur la norme allemande FSK. Pour la musique et les livres, les deux géants proposent un blocage des contenus dits «explicites»: langage inapproprié ou références à des comportements critiques (violence, sexe, etc.).

Le filtrage des applications suit pratiquement la même logique. Family Link permet néanmoins de paramétrier plus finement les approbations parentales requises pour l'achat ou le téléchargement de nouvelles applications. Elle autorise également un blocage des apps sur la base d'une liste personnalisable, ce qui n'est pas le cas avec Temps d'écran.

Les deux dispositifs partagent aussi leur goût pour les statistiques. On dispose d'un rapport d'activité sur les sept derniers jours avec Temps d'écran et même trente jours avec Family Link. Cette fonction renseigne sur le nombre de minutes passées sur chaque application. Temps d'écran va plus loin encore, puisqu'elle enregistre le total d'activations de chaque app et le nombre de notifications reçues pour chacune d'elle! Et, les deux systèmes proposent un outil de géolocalisation de l'appareil à distance.

#### LE DIALOGUE AVANT TOUT

L'examen de ces filtres paren-

# Allô maman bobo

**L**e Père Noël n'avait toujours pas la 5G sur son traîneau. Ce qui ne l'a pas empêché de distribuer des smartphones à la pelle. C'est que ses petits protégés n'ont pas manqué d'arguments: «A l'école, presque tous mes copains en ont un. Pourquoi pas moi?» Complainte de Calimero souvent accompagnée d'une symphonie au doux trémolo: «Et en cas de problème, je fais comment pour vous avertir sans téléphone?»

Quel que soit le medley qu'on leur a chanté en boucle, les parents finissent, un jour, par céder à la pression. Ils le font parfois par gain de paix sans penser que la prochaine guerre sera plus sournoise encore: les limitations à imposer sur le contenu et le temps d'écran. Car n'en déplaisent à celles et ceux qui ferment les yeux par facilité ou par négligence, un usage mal cadre des écrans présente de réels dangers pour les enfants. De l'impact sur le développement intellectuel aux incidences sociales, les dégâts peuvent être aussi nombreux qu'insidieux.

#### DES APPS À LA PELLE

C'est ce qui incite certains parents à opter pour un dispositif de contrôle parental. Il est vrai que, au cours de la dernière décennie, de nombreuses applications de filtrage ont été développées pour les appareils mobiles. Notre enquête, menée en collaboration avec l'émission *On en parle* (RTS – La Première) a montré qu'il en existe tellement que le choix est cornélien.

Cette profusion a d'ailleurs incité l'association Action Innocence à renoncer aux comparatifs qu'elle a menés jusqu'à fin 2014. «Lorsque ces applications ont fait leur apparition, il y a une dizaine d'années, elles étaient peu nombreuses et leur efficacité très variable. Mais aujourd'hui, l'offre est pléthorique et les différences entre ces outils sont minimes», atteste sa directrice, Tiziana Bellucci.

#### GRATUITÉ TRÈS RELATIVE

Un examen de plusieurs applications confirme que leurs fonctionnalités sont très proches avec des options de limitation (durée,

période, etc.), de blocage (contenu, achat, etc.) et même de flichage (géolocalisation, etc.). Elles sont nombreuses aussi à afficher leur gratuité. Gratuité tout relative, puisqu'il s'agit souvent de déclinaisons basiques conçues pour inciter le consommateur à passer ultérieurement à une version payante.

En 2018, deux mastodontes se sont invités dans l'arène avec des outils gratuits. Le premier n'est autre que Google qui a généralisé la diffusion de l'application «Family Link», après l'avoir lancée en 2017 aux USA. De son côté, Apple a profité du lancement de iOS 12 pour intégrer la fonctionnalité «Temps d'écran» dans les réglages de son système d'exploitation. Deux approches différentes dont nous avons examiné les fonctions principales.

Comme l'illustre notre récapitulatif (*voir tableau*), les deux outils partagent pas mal de similitudes. Ils permettent, l'un et l'autre, de fixer des limites dans le temps et la durée. Il est, par exemple, pos-

taux n'appelle pas moins une autre question centrale: sont-ils vraiment pertinents? Spécialiste renommé dans ce domaine, le psychiatre et docteur en psychologie Serge Tisseron préfère y répondre par une boutade: «Disons qu'il vaut mieux connaître leur existence que l'ignorer! Mais cela ne remplacera jamais le dialogue familial. Si les parents croient que les filtres règlent tout, ils se trompent. Cela n'empêchera pas les enfants, par exemple, d'être confrontés, au contenu problématique du téléphone des co-pains.»

Tiziana Bellucci partage une vision très proche: «C'est bien d'installer de telles applications pour mettre des limites. Mais on doit surtout les utiliser comme des outils de discussion. Cela permet notamment aux enfants de prendre conscience du temps passé sur leur téléphone. Mais si les réglages sont trop restrictifs ou invasifs, l'enfant trouvera moyen de les contourner à l'extérieur de la maison.»

En résumé, un filtre n'est en rien une solution à lui tout seul. C'est un complément au dialogue, au bon sens et à quelques règles élémentaires (*lire encadré*). A commencer par un point qui dépend lourdement des adultes: montrer l'exemple!

## Conseils

### Des règles et de la cohérence

A partir de quel âge l'achat d'un téléphone est-il pertinent pour mon enfant? C'est la première question qui hante les parents soucieux de bien faire. Les spécialistes évoquent parfois l'âge de 12 ans. «C'est effectivement une moyenne acceptable. Mais il est difficile de donner une réponse absolue, car ça dépend du contexte et de l'usage qui en sera fait, tempère Serge Tisseron. Ce qui est important, c'est d'en discuter avec l'enfant avant d'acheter l'appareil.»

Cette discussion préalable servira aussi à fixer des règles essentielles. La première, c'est de bannir impérativement le téléphone de la chambre à coucher ①. A ce titre, l'excuse de la fonction «réveil» est absurde: il suffit de se procurer un petit réveil qui aura l'avantage, en plus, de préserver l'enfant des ondes inutilement émises par son téléphone durant la nuit. Le deuxième endroit interdit aux appareils, c'est la table familiale ②: «Sur ce point, les parents doivent montrer l'exemple. Affirmer que papa a le droit de consulter son smartphone à table pour son travail, c'est une erreur!» souligne Tiziana Bellucci.

La notion d'exemple est d'ailleurs au cœur de l'enjeu. Ainsi, les parents doivent savoir poser leur téléphone pour ne pas parasiter des moments d'échange ③. «Il est très important de ne jamais l'utiliser lorsqu'on joue ou si on discute avec l'enfant», illustre Serge Tisseron. «C'est d'ailleurs le rôle des parents de montrer qu'on peut se passer du téléphone en offrant une alternative, renchérit Tiziana Bellucci. Il y a plein d'activités – comme les jeux ou les balades – qui ne coûtent rien et permettent de créer des moments d'échange, de découverte et de complicité en famille.»

Un smartphone reste un instrument fabuleux. C'est l'utilisation qu'on en fait qui peut être problématique. Aussi, Tiziana Bellucci recommande aux parents de s'intéresser à ce que font les enfants sur leur appareil. C'est l'occasion, là aussi, d'ouvrir la discussion et de favoriser le développement de leur esprit critique.



## Outils de contrôle parental

		<b>FONCTION TEMPS D'ÉCRAN<sup>(1)</sup></b>	<b>APPLICATION GOOGLE FAMILY LINK<sup>(2)</sup></b>
<b>Limitation</b>	Durée	→ Temps d'écran global	Oui
		→ Temps d'écran par application	Par catégorie d'apps seulement
		→ Blocage de tranches horaires (nuit, etc.)	Oui
		→ Réglages spécifiques par jour	Oui
<b>Blocage / filtrage</b>	Contenu	→ Filtrage des sites web inadaptés (violence, sexe, etc.)	Oui
		→ Filtrage des films (store) en fonction de l'âge	Oui
		→ Filtrage de la musique (store) en fonction de l'âge <sup>(3)</sup>	Oui
	Applications	→ Filtrage en fonction de l'âge	Oui
		→ Filtrage selon catégorie d'apps (jeux, etc.)	Non
		→ Filtrage selon liste personnalisable	Oui
		→ Blocage téléchargement de nouvelles applications	Oui
<b>Surveillance</b>	Rapport d'activité	→ Statistiques d'utilisation par application	Oui <sup>(4)</sup>
	Géolocalisation		Oui
			Oui <sup>(5)</sup>

<sup>(1)</sup> Installé par défaut dans les réglages d'iOS (dès iOS 12).

<sup>(2)</sup> Application disponible gratuitement pour iOS et Android.

<sup>(3)</sup> Filtrage des contenus dits «explicites».

<sup>(4)</sup> Temps passé sur chaque app au cours des sept derniers jours.

<sup>(5)</sup> Temps passé sur chaque application avec historique des 30 derniers jours.

# Quand 73 millions tombent du ciel

**ARNAQUE** Un courrier promet un héritage faramineux à Philippe et à Laurette Robert. La lecture du document montre qu'il s'agit d'une escroquerie comme *Bon à Savoir* en recense à la pelle sur son site.

Sébastien Sautebin

«**A**vec un tel montant, on aurait pu se payer quelques cafés», ironise Philippe Robert. Notre lecteur de Clarens (VD) et son épouse ont récemment reçu un courrier d'un soi-disant banquier de Singapour leur annonçant qu'ils allaient recevoir 73 millions de francs. Le document affirme que le propriétaire de cette fortune portait le même nom de famille que nos lecteurs et qu'il a disparu en mer avec le tristement célèbre vol MH 370 de Malaysia Airlines. La victime n'ayant ni femme ni enfant, les recherches généalogiques auraient abouti à Clarens. Comme quoi, tous les chemins ne mènent pas forcément à Rome...

Le couple a flairé l'entourloupe. Il n'a pas répondu, mais a transmis la missive à *Bon à Savoir*. Et sans surprise, plusieurs ingrédients caractéristiques indiquent qu'il s'agit bien d'une tentative d'arnaque à l'héritage, notamment:

- un montant démesuré;
- un récit fantaisiste cousu de fil blanc;
- un expéditeur dont le nom n'apparaît nulle

part sur internet comme banquier (Philip Nazri);  
 → la demande de garder le secret absolu sur l'affaire;  
 → l'incitation à prendre contact par email pour débloquer le montant;  
 → la précision que le destinataire doit agir vite, sinon il perdra son droit.

Et s'il fallait un argument imparable: personne dans la liste des occupants du vol MH370, disponible sur internet, ne porte le nom de famille Robert!

#### OBJECTIF: VOUS DEMANDER UNE AVANCE

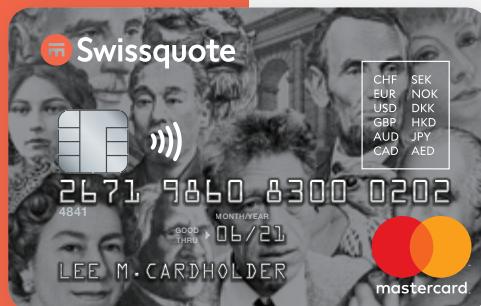
S'ils avaient répondu au courriel, l'auteur aurait sans doute demandé à nos lecteurs de verser un certain montant pour débloquer la succession. C'est le cœur même des fraudes dites à la commission ou à l'avance de frais. Si la forme – héritage, gain de loterie, etc. – varie, le mécanisme est toujours le même: le destinataire doit d'abord s'acquitter de frais, par

exemple de succession ou de procédure, pour toucher le pactole. Une fois l'acompte versé, les escrocs en redemandent ou disparaissent dans la nature. Et plus d'une proie tombe dans le panneau. «La perspective de devenir millionnaire occulte la faculté de jugement de nombreuses personnes, à tel point qu'elles ne trouvent même pas bizarre d'avoir gagné à une loterie à laquelle elles n'ont jamais participé», relève la Prévention suisse de la criminalité.

Toute demande de verser de l'argent au préalable doit donc immédiatement vous faire penser à une arnaque. Ne payez rien et cessez tout contact! En cas de doute sur le sérieux d'un courrier reçu, vous pouvez consulter nos alertes conso sur [bonasavoir.ch](#) qui recensent plus de 5600 escroqueries. Si le document qui vous est adressé n'y figure pas, n'hésitez pas à prendre contact avec notre Service juridique pour en avoir le cœur net. Il est pertinent aussi de s'adresser à la police, même lorsqu'on n'a pas mordu à l'hameçon.

Publicité

**DOUZE DEVISES.  
ZÉRO FRAIS.**



**UNE CARTE.**

Globe-trotteurs, le monde vous attend ! Pas de frais de traitement dans les 12 devises de la carte, pas de frais de cotisation la première année.\*

[swissquote.com/one-card](http://swissquote.com/one-card)

 **Swissquote**

# Argent au noir: la grande lessive

**AMNISTIE FISCALE** De grosses coupures cachées sous le matelas ou un compte endormi à l'abri du fisc, ça arrive dans les meilleures familles. La dénonciation spontanée limite les dégâts quand il s'agit de les déclarer. *Claire Houriet Rime*

**E**n 2010, une amnistie fiscale partielle entrait en vigueur sur le plan fédéral. Les cantons ont adapté leurs lois dans la foulée pour permettre aux contribuables de régulariser leur situation en évitant de lourdes sanctions pénales. Le retard d'impôt, en revanche, doit être réglé pour les dix dernières années. Dans le cas d'une succession, le fisc ferme les yeux sur les faits antérieurs à trois ans.

Cette démarche est soumise à trois règles impératives.

→ Le fisc ne doit pas avoir connaissance des éléments de la dénonciation spontanée.

→ Il faut collaborer sans réserve avec l'administration en fournissant les éventuels documents et informations demandés.

→ Il faut s'efforcer de payer le rappel dû.

Dans les cantons de Berne, de Neuchâtel et du Jura, on peut soi-même constituer le dossier et l'envoyer au fisc en précisant qu'il s'agit d'une dénonciation spontanée. Ailleurs, on téléchargera ou on demandera le formulaire prévu, qu'il faut ensuite remplir consciencieusement.

Reste à joindre tous les documents utiles (justificatifs de comptes bancaires, placements en titres, assurances-vie, liquidités, contenu d'un éventuel coffre-fort, etc.) en précisant les éventuels intérêts ou dividendes annuels. Pour retracer l'évolution de la fortune, le fisc voudra aussi savoir s'il s'agit d'un héritage ou d'économies.

Ne pas oublier de faire un double avant d'envoyer le tout au Service des contributions et de demander un accusé de réception pour attester de l'ouverture formelle de la procédure. L'examen

du dossier peut prendre un certain temps. Le fisc calcule enfin le montant du rappel d'impôts, sans amende si les conditions de la déclaration sont remplies.

La note doit, en principe, être réglée dans les 30 jours. Le canton du Jura prévoit toutefois une possibilité d'arrangement. Ailleurs, il ne faut pas hésiter à approcher le taxateur pour échelonner le paiement selon les circonstances.

## TROP TARD HORS FRONTIÈRES

Ces dernières années, des milliers de contribuables ont eu recours à la dénonciation spontanée pour déclarer des biens à l'étranger dans le cadre de l'Echange automatique de renseignements (EAR) entre la Suisse et plus de 80 pays (*lire Ma maison au Canada...* et au grand jour sur [bonasavoir.ch](http://bonasavoir.ch)). Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018, en effet, les Services des contributions suisses reçoivent directement de leurs homologues les informations sur les comptes détenus dans ces pays par des contribuables suisses.

En théorie, la première condition à remplir pour une déclaration spontanée n'est donc, en principe, plus remplie pour les biens à l'étranger, puisque le fisc est déjà au courant de leur existence! «Dans la pratique, il vaut la peine de faire la démarche. Il est illusoire de penser que toutes les dénonciations spontanées auraient pu être faites avant ce délai», relève Paul Coudret, auteur du guide «Comment déclarer ses impôts».

On consultera en outre la liste des pays concernés par l'EAR sur [www.sif.admin.ch](http://www.sif.admin.ch). Ce dernier est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019 seulement pour, par exemple, le Brésil. En 2020, ce sera le tour, parmi 18 autres pays, de la Turquie et de l'Albanie. Quant aux Etats-Unis, ils n'en font pas encore partie.



*Guide*

## Déclaration dans les règles de l'art

Quand les certificats de salaire et les relevés bancaires s'accumulent dans la boîte aux lettres, la déclaration d'impôt va suivre sous peu. Pas de panique: en faisant les choses les unes après les autres, cette corvée annuelle peut être maîtrisée dans les délais et dans les règles de l'art.

Le guide *Comment déclarer ses impôts* fait le tour des nouveautés fiscales et intègre les chiffres actualisés. L'ouvrage suit la logique de la déclaration pour n'oublier aucune déduction, en expliquant comment procéder en ligne ou sur le papier. Cette nouvelle édition aborde de manière approfondie le mécanisme de la dénonciation spontanée pour expliquer quand et comment déclarer des montants restés dans l'ombre.

*Paul Coudret, Comment déclarer ses impôts, Edition 2019. Commande page 28.*

# Dessert oui, petit-déjeuner non!

**PÂTES À TARTINER** Seuls deux produits sur dix sont sortis du laboratoire la tête haute. Du point de vue diététique, toutefois, même ces deux-là ne sont pas vraiment bons pour la santé. Lukas Bertschi / vic

**I**l a beau trôner sur bon nombre de tables à l'heure du petit-déjeuner, le pot de Nutella, roi des pâtes à tartiner, ne devrait pas s'y trouver tous les matins. En compagnie de deux de ses copies, il a été jugé «insuffisant» par les experts du laboratoire auxquels nous avons confié dix produits vendus dans les commerces suisses. Sa composition explique son échec: 60% de sucre et 30% de matière grasse... Une seule tranche de pain tartinée d'environ 30 g de *Nutella* contient, ainsi, 18 g de sucre (presque cinq morceaux), alors que l'Organisation mondiale de la santé recommande de ne pas en consommer davantage que

25 g dans la journée! Le laboratoire a aussi détecté de l'ochratoxine A, une mycotoxine qui provient des noix et qui peut, selon l'Office fédéral allemand pour la sécurité alimentaire, favoriser le développement du cancer et induire des lésions rénales et hépatiques.

#### BONNES POUR S'EMPÂTER

Les autres articles de notre panel doivent, eux aussi, n'être consommés qu'avec modération. En matière de sucre, la pâte à tartiner Qualité & Prix de Coop, qui en contient presque 19 g, fait encore moins bien que celle de Ferrero. Les deux seuls produits qui obtiennent une note supérieure à 4 sur ce point sont le *Samba Haselnuss* de Rapunzel et le *Schoko-*

*Nuss* d'Alnatura, avec près de 12 g, malgré tout. En outre, ils compensent leur moindre teneur en sucre par davantage de graisse, ce qui leur vaut des notes médiocres – 2.9 et 3.0 – à ce second critère (*voir tableau*). Bref, ces aliments tiennent plus du copieux dessert que du sain petit-déjeuner!

Les résultats pourraient être pires encore, car nous n'avons pas tenu compte, cette fois-ci, de la qualité des graisses. Or, tous les produits, sauf le premier, contiennent de l'huile de palme, la moins bonne sur le plan nutritionnel. Il est cependant possible d'en trouver d'autres, même si elles sont peu nombreuses et plus chères (*lire «Ecartez l'huile de palme est un choix coûteux» sur [bonasavoir.ch](#)*).

Seuls deux produits «sauvent les meubles», dont celui du chocolatier Lindt, qui termine premier. Avec ses 15 g de sucre dans une portion, elle est au milieu du paquet, et même dans le peloton de tête pour sa teneur en graisse un peu plus raisonnable. De plus, contrairement à d'autres, elle ne renferme pratiquement pas de substances problématiques. A près de 40 fr. le kilo, il s'agit toutefois du pot le plus cher du test.

#### TROP DE POLLUANTS

Sa dauphine au classement, la *Schoko-Nuss* d'Alnatura, coûte la moitié moins, et sa teneur en sucre est plus faible. Mais elle contient beaucoup de matière grasse, ainsi que des hydrocarbures d'huile mi-

 Nos tests et comparatifs partout et en tout temps:  
**téléchargez l'application**  
«Les tests de Bon à Savoir»

- De 5.5 à 6.0 pts = Très bon ☺☺
- De 4.8 à 5.4 pts = Bon ☺☺
- De 4.0 à 4.7 pts = Satisfaisant ☺
- De 2.5 à 3.9 pts = Insatisfaisant ☹
- Moins de 2.5 pts = Mauvais ☹☹

MARQUE	
Désignation	
Acheté chez	
Prix payé	
Poids	
Prix au kilo	
Teneur en noisettes (selon étiquette)	
Présence d'huile de palme	
<b>Teneur en sucre</b>	<b>30%<sup>(1)</sup></b>
<b>Teneur en graisse</b>	<b>20%</b>
<b>Substances indésirables: Toxines</b>	<b>20%</b>
Glycidol	15%
MOSH/POSH	10%
3-MCPD-Ester	5%

#### NOTE FINALE ET APPRÉCIATION

LINDT	ALNATURA	LIDL	ALDI
Pâte à tartiner noisettes	Schoko-Nuss		
Lindt Shops	Migros	Lidl	Aldi
7.95 fr.	4.70 fr.	1.75 fr.	1.75 fr.
210 g	250 g	400 g	400 g
37.86 fr.	18.80 fr.	4.38 fr.	4.38 fr.
40%	45%	13%	13%
Non	Oui	Oui	Oui
<b>3.2</b>	<b>4.7</b>	<b>2.7</b>	<b>3.0</b>
5.0	2.9	4.8	4.6
6.0	6.0	6.0	6.0
6.0	6.0	5.4	4.4
6.0	4.0	5.0	5.0
<b>5.8</b>	<b>6.0</b>	<b>5.1</b>	<b>5.2</b>

<sup>(1)</sup> Pondération pour la note finale.

<sup>(2)</sup> Disponible dans la plupart des enseignes de la grande distribution.

nérale (Mosh/Posh) qui peuvent endommager le foie et les ganglions lymphatiques. Des quantités plus importantes encore de ces substances ont été retrouvées dans la pâte à tartiner de Volg, au point qu'elle écope d'une note «insuffisante» pour ce critère. Elle comporte également trop d'esters de 3-MCPD (tout comme celle de Coop Qualité & Prix), autre substance nocive, ce qui achève de l'expédier dans la catégorie «insuffisant» du tableau. Le glycidol qu'on a décelé dans le pot vendu chez Denner, enfin, est plus problématique encore. Considéré comme génotoxique et cancérogène, il devrait toujours être évité.

Selon Rapunzel, les toxines retrouvées dans sa *Samba Haselnuss* s'expliquent par la forte teneur en noisettes. Le fabricant promet toutefois de faire des efforts pour que le taux diminue, de même que celui des hydrocarbures Mosh/Posh. Denner et Volg, de leur côté, vont passer leur recette en revue. Coop mentionne que la teneur élevée en sucre assure un bon goût au produit. Quant au fabricant Ferrero, il indique n'avoir retrouvé aucune toxine dans son *Nutella* lors de ses propres tests.



M CLASSIC	RAPUNZEL	COOP QUALITÉ & PRIX	FERRERO	VOLG	DENNER
Freilitta	Samba Haselnuss	Pâte à tartiner aux noisettes	Nutella	Pâte à tartiner aux noisettes	Pâte à tartiner aux noisettes
Migros 2.35 fr. 400 g 5.88 fr. 10%	Magasins bio 7.10 fr. 250 g 28.40 fr. 45%	Coop 2.50 fr. 440 g 5.68 fr. 13%	Coop <sup>(3)</sup> 2.55 fr. 200 g 12.75 fr. 13%	Volg 3.80 fr. 750 g 5.07 fr. 13%	Denner 1.75 fr. 400 g 4.38 fr. 13%
Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2.4	4.8	1.3	1.8	1.9	2.1
4.5	3.0	6.0	5.5	6.0	4.6
6.0	4.0	6.0	4.0	4.0	6.0
5.5	6.0	5.3	5.5	5.2	1.0
5.0	4.0	4.0	4.0	3.0	5.0
4.9	6.0	3.0	4.8	3.1	4.5
4.4	4.4	4.1	3.9	3.8	3.6

Alamy

# NOS GUIDES

SIMPLES  
CLAIRS  
PRATIQUES

**Inclus rabais de 5 fr. par guide pour nos abonnés**

JE COMMANDE: 021 310 01 37 | [info@bonasavoir.ch](mailto:info@bonasavoir.ch) | [www.bonasavoir.ch/boutique](http://www.bonasavoir.ch/boutique)

## **Comment déclarer ses impôts** 32.50 fr.

<input type="checkbox"/> <u>Gardez la ligne!</u>	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> <u>Le guide pratique du locataire</u>	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> <u>Le guide des successions</u>	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> <u>La famille et ses droits</u>	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> <u>Toutes vos assurances</u>	37.50 fr.
<input type="checkbox"/> <u>Vite dit... Pas toujours prouvé!</u>	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> <u>Conso - boulot - bobos</u>	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> <u>Le couple devant la loi</u>	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> <u>Je deviens propriétaire</u>	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> <u>Le guide de la PPE et du voisinage</u>	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> <u>Les trois piliers</u>	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> <u>Préparez votre retraite</u>	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> <u>Vos droits au travail</u>	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> <u>Au secours, j'ai des dettes!</u>	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> <u>L'automobiliste face à la loi</u>	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> <u>Poissons quotidiens</u>	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> <u>Le vin pratique</u>	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> <u>Aie, mon dos!</u>	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> <u>1, 2, 3, bougez!</u>	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> <u>Bonne nuit!</u>	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> <u>90 lettres types, vol. I</u>	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> <u>90 lettres types, vol. II</u>	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> <u>90 lettres types, vol. III</u>	32.50 fr.

TVA + frais d'envoi inclus, sous réserve de modification.

Je ne suis pas abonné(e) à *Bon à Savoir*,  
chaque guide me coûtera 5 fr. de plus.



## COMMENT DÉCLARER SES IMPÔTS

ÉDITION 2019

Paul Coudret

BON À SAVOIR

Mon adresse

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue/N° \_\_\_\_\_

Code postal/Ville \_\_\_\_\_

N° d'abonné (si existant) \_\_\_\_\_

N° de téléphone \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

1/19

Coupon à renvoyer à *Bon à Savoir*, Service des commandes  
Rasude 2 – Case postale 240 – 1001 Lausanne  
Par fax: 021 310 01 39

# ABONNEMENT à Bon à Savoir

**Je m'abonne pour:**

- 1 an** (11 parutions): **42.50 fr.**
- 2 ans** (22 parutions): **80.00 fr.**

**JE M'ABONNE**

021 310 01 37 | [abo@bonasavoir.ch](mailto:abo@bonasavoir.ch) | [www.bonasavoir.ch/abonnements](http://www.bonasavoir.ch/abonnements)

# Les ados dans le collimateur

## ENERGY DRINKS

Boostées par un marketing redoutable, les boissons dites énergisantes sont associées au sport et à la jeunesse. Pourtant, ces boissons ne sont d'aucune utilité pour les sportifs. Elles peuvent surtout être dangereuses. Doris Favre, diététicienne diplômée



**B**oire une canette de 250 ml d'un energy drink (Red Bull, Monster Energy, etc.), c'est comme avaler, coup sur coup, deux espressos! Au-delà des doses maximales recommandées (*lire encadré*), les effets secondaires de la caféine apparaissent: troubles du sommeil, anxiété, irritabilité, hypertension, problèmes cardiovasculaires pouvant aller jusqu'à l'arrêt cardiaque. Or, les adolescents, qui représentent 68% des consommateurs de boissons dites énergisantes (BDE) sont particulièrement exposés à ces risques. Surtout que leur prix (dès 45 ct. la canette) les rend très accessibles.

### ÇA MASQUE L'IVRESSE

L'Agence nationale française de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses) a recensé, entre 2009 et 2012, tous les incidents qui lui ont été signalés à la suite d'une consommation de BDE. Sur les 200 cas étudiés, 25 ont été jugés impubliables à ces boissons de manière «très vraisemblable» ou «vraisemblable». Les arrêts cardiaques seraient survenus chez des personnes génétiquement prédisposées qui ignoraient souvent cette prédisposition. Les problèmes cardiovasculaires seraient liés à la conjonction d'autres facteurs, comme le sport, l'alcool ou la prise de médicaments. L'agence française recommande donc d'éviter la consommation de BDE lors d'exercices physiques ou avec de l'alcool.



En Suisse, la mention «*Ne pas mélanger avec de l'alcool*» n'est même plus obligatoire depuis 2014! Pourtant, dans les soirées festives, les consommateurs cumulent deux facteurs aggravants: la danse et l'alcool, avec des cocktails composés d'alcool fort et d'energy drink. On sait que l'effet excitant de la caféine réduit l'action sédative de l'alcool, masque l'ivresse et donne un faux sentiment de maîtrise de soi. Les consommateurs sont enclins à boire davantage et plus longtemps, entraînant ainsi des comportements à risques.

En période d'exams, l'abus de BDE est une tout aussi mauvaise idée: la nervosité et la perturbation du sommeil (notamment profond) qui peuvent en découler ne sont pas les meilleurs alliés de l'étudiant. Dans les années 1990, la taurine a été montrée du doigt, car on ne connaissait pas ses effets. Aujourd'hui, cette substance est jugée sans danger.

### UN CONCENTRÉ DE SUCRE ET D'ADDITIFS

Une canette de 250 ml apporte autant de sucre (30 g) qu'un soda, soit l'équivalent de sept morceaux de sucre! Pour rappel, l'OMS estime qu'on ne devrait pas dépasser 50 g par jour! La liste des ingrédients fait elle aussi frémir: en plus des arômes, on trouve entre

cinq et neuf additifs. Les BDE les plus chargées sont les BDE «sans sucre», en raison des édulcorants artificiels introduits! On atteint des sommets avec le *Monster Energy* qui cumule trois additifs «à éviter absolument»: le sucralose (E955), l'acide benzoïque (E210), l'acide sorbique (E200). Sans parler du potentiel effet «cocktail» produit par leur interaction...

Pour l'heure, la Suisse est très laxiste, contrairement à des pays comme la Lituanie ou le Danemark qui ont interdit la vente des BDE aux moins de 18 ans. Les Anglais hésitent encore: 16 ou 18 ans? Enfin, aux Pays-Bas, ce sont les distributeurs qui ont pris les devants: Aldi et Lidl n'en vendent pas aux moins de 14 ans.

## Caféine

### Des limites à observer

En Europe, il n'existe pas de valeurs officielles qui déterminent la dose de caféine quotidienne à ne pas dépasser. On se base sur les indications canadiennes.

- Enfants de 10 à 12 ans: 85 mg
- Adolescents (dès 13 ans): 2,5 mg par kilo  
(par ex. 100 mg pour 40 kg)
- Adultes (en bonne santé): 400 mg
- Femmes enceintes et allaitantes: 300 mg

Certaines marques de boissons énergisantes recommandent un maximum de deux canettes (160 mg) par jour. C'est deux fois trop pour un jeune de 40 kg susceptible de prendre d'autres boissons caféinées dans la journée.

Voici les teneurs moyennes relevées:

1 canette de Redbull (2,5 dl):	80 mg
1 café filtre (1 dl):	50 mg
1 tasse de thé (2 dl):	50 mg
1 expresso (0,5 dl):	35 mg
1 ice tea (3,3 dl):	33 mg
1 Coca Cola (3,3 dl):	32 mg
1 yaourt mokca (180 g):	15 à 40 mg

**CONSEIL  
JURIDIQUE  
GRATUIT**

Julie Cresspo

**DU LUNDI AU VENDREDI**  
**9 h à 11 h et de 13 h à 15 h**

Nos quatre juristes, Sophie-Emilia Steinauer, Barbara Venditti, Kim Vallon et Silvia Diaz répondent aux questions du quotidien, touchant à la consommation, au droit du bail et du travail. Ce service est réservé aux abonnés de *Bon à Savoir*. Il exclut les questions urgentes et trop complexes. Préparez votre numéro d'abonné, il vous sera demandé.

**① PAR TÉLÉPHONE**

021 310 18 20

**✉ PAR ÉCRIT**Bon à Savoir, Service juridique  
CP 150, 1001 Lausanne**🔗 EN LIGNE**

Formulaires sur [www.bonasavoir.ch/](http://www.bonasavoir.ch/)  
Contact → Le service juridique  
Joindre copie des pièces utiles.

**EN PODCAST**  LA RADIO  
Retrouvez nos juristes une semaine sur deux sur LFM à 8 h le jeudi matin et en podcast sur notre site internet [bonasavoir.ch](http://bonasavoir.ch)

## 1. Un mauvais service

**RÉPARATIONS** «J'ai déposé ma voiture au garage en vue d'une expertise.

Au moment de la récupérer, le garagiste m'annonce qu'une vis du bras arrière de suspension a été cassée lors du service et qu'il doit garder l'auto plusieurs jours pour réparer l'avarie. A ma grande surprise, le tout m'a été facturé! Puis-je contester?»

**E**t comment! Généralement, les relations entre un garage et ses clients sont régies par les règles du contrat d'entreprise. Plus particulièrement, l'article 368 du Code des obligations (CO) prévoit la responsabilité de l'entrepreneur en cas d'exécution défectueuse de l'ouvrage. Dans le cas que vous nous décrivez, le garage auquel vous avez confié votre véhicule pour une intervention précise (géométrie en vue d'une prochaine expertise) a mal fait son travail, ce qui a provoqué un dommage et occasionné de nouveaux frais de réparation. Il s'agit là bien d'une exécution défectueuse de l'ouvrage au sens de la loi.

L'article 368 CO permet notamment au maître – vous – d'exiger que l'ouvrage soit réparé aux frais de l'entrepreneur. Donc du garage! Vous facturer le prix de la vis ainsi que les ré-



parations va à l'encontre de la loi.

Vous pouvez non seulement contester cette facture, mais également demander des dom-

mages-intérêts pour le préjudice subi (pas de véhicule pendant tant de jours, frais de taxis, etc.).

Kim Vallon

## 2. Un retard, deux lois

**AVIATION** «Notre vol retour Londres-Genève a subi un retard, et nous sommes arrivés à Cointrin après 23 heures. Il n'y avait évidemment plus de train et nous avons dû prendre un taxi pour rentrer chez nous. La compagnie refuse de nous rembourser la course, car le retard était inférieur à trois heures. Est-ce correct?»

**E**n effet, selon la réglementation européenne sur les droits des passagers, les conséquences d'un retard ne peuvent pas faire l'objet d'une demande d'indemnisa-

tion par le voyageur lésé. En pratique, les tribunaux ont assoupli cette règle et assimilent désormais les retards jugés importants – soit plus de trois heures – à une annulation de vol. Mais, en dehors de ce cas de figure, le Règlement européen ne prévoit aucun dédommagement pour retard.

Ce que la compagnie a oublié, en revanche, c'est la Convention de Montréal! Ce texte, qui régit aussi les droits des passagers aériens, mais sur le plan international, vient en renfort lorsque le voyageur subit un préjudice qui n'est pas couvert par la législation européenne. Et, dans le cas des retards, la convention ne fait

pas de différence: les compagnies sont responsables pour tous les dommages consécutifs à un départ ou à une arrivée tardive. Typiquement, cela englobe les frais de taxi pour regagner son domicile, parce qu'il n'y avait plus de train à l'heure d'arrivée à l'aéroport. Et, si vous aviez en plus pris vos billets de train à l'avance, cette dépense «inutile» pourra aussi être mise à la charge de la compagnie.

Pour en savoir davantage sur les démarches à entreprendre en cas de litige aérien, consultez notre outil «Pilotez votre plainte» sur [bonasavoir.ch](http://bonasavoir.ch).

Kim Vallon

## 3. Congé non payé

**TRAVAIL** «Je bénéficie d'un congé non payé en décembre et en janvier. Pourrai-je récupérer les jours fériés de fin d'année à ma reprise? Et qu'en est-il de mon solde de vacances?»

Durant le congé non payé, les rapports de travail peuvent être considérés comme suspendus, ce qui a diverses conséquences.

Les jours fériés, en droit du travail, sont traités comme les dimanches: ils ne sont, en principe, pas travaillés. Dans la mesure où ils sont liés à un événement spécifique du calendrier – en l'occurrence Noël et Nouvel-An – ils ne peuvent pas être reportés à une

période ultérieure. Tout comme les dimanches, ils sont englobés dans la suspension de l'activité. Il n'y a donc pas de récupération possible au moment de la reprise du travail.

En ce qui concerne les vacances, l'employeur a le droit de les réduire de 1/12<sup>e</sup> par mois d'absence complet durant un congé non payé. Ainsi, si elles sont décomptées par année civile, la réduction pourrait être de 1/12<sup>e</sup>

des congés de 2018, pour le mois de décembre, et de 1/12<sup>e</sup> de ceux de 2019, pour le mois de janvier.

Pour plus de clarté, il vaut la peine de discuter du congé non payé et de mettre à plat les diverses conséquences de l'absence. La question des vacances doit être abordée, afin de déterminer si l'employeur entend les réduire – ce qu'il n'est pas légalement obligé de faire.

*Barbara Venditti*

## 4. Facturation des cotisations

**AVS** «Je suis indépendant, inscrit à l'AVS, et je viens de recevoir une facture d'ajustement de cotisations pour 2014, sur la base des documents fiscaux liés à mon activité. Dois-je vraiment encore les payer?»

Malheureusement oui. En effet, la loi prévoit, pour l'AVS notamment, que le droit à des prestations ou à des cotisations arriérées s'éteint cinq ans après la fin du mois pour lequel la prestation était due et cinq ans après la fin de l'année civile pour laquelle la cotisation était payée.

En l'espèce, il ne s'agit pas de prestations, mais de cotisations. Par conséquent, comme les montants sont dus pour une période donnée de 2014, ils peuvent être réclamés jusqu'à la fin de l'année 2019. Car le délai commence à courir le 1<sup>er</sup> janvier 2015, pour prendre fin au 31 décembre 2019.

En revanche, si la caisse de compensation n'avait pas procédé aux ajustements en 2019 encore, par exemple parce que l'autorité fiscale tarde à statuer sur les revenus de l'assuré, il n'y aurait plus moyen de réclamer quoi ce ce soit à l'affilié pour cause de prescription.

Pour des prestations dues à un assuré, la loi est un peu plus restrictive: le point de départ du délai de cinq ans n'est pas à la fin de l'année civile, mais après la fin du mois pour lequel la prestation était due.

Selon que les paiements sont dus par la caisse ou, au contraire, en sa faveur, le régime n'est donc pas tout à fait le même.

*bv*

## LE JUGE a dit

### Dura lex, sed lex

C'est ce qu'a appris à ses dépens un demandeur d'emploi genevois. L'homme, toujours très assidu dans ses démarches, avait manqué d'un jour le délai pour remettre son justificatif de recherches. Une suspension pour un jour de l'indemnité chômage a été prononcée par l'Office de l'emploi. Sur recours de l'assuré, la Chambre des assurances sociales du canton a annulé la sanction, relevant au passage que le chômeur avait pris ses obligations très au sérieux jusqu'ici, qu'il s'agissait en l'occurrence d'un manquement unique et que le retard était minime. Peu importe, a dit le Tribunal fédéral: le comportement irréprochable de l'assuré est pertinent uniquement pour déterminer la durée de la sanction, pas son principe. Ainsi, le chômeur qui remet son justificatif de recherche d'emplois avec un jour de retard doit s'attendre à une sanction, même s'il a été exemplaire jusque-là.

*Arrêt 8C\_604/2018  
du 5 novembre 2018*

### My name is...

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le nom, savoir quelles combinaisons sont juridiquement acceptables relève du casse-tête. Cet arrêt concernant les motifs légitimes pour un changement de nom au sens de l'article 30 al. 1 du Code civil permettra d'y voir plus clair. Le Tribunal fédéral a ainsi accepté de considérer, comme juste motif de changement de nom, le souhait de faire coïncider son identité officielle avec son identité administrative, sociale et professionnelle. Il s'agissait en l'état, du petit-fils d'un architecte et propriétaire immobilier qui demandait à pouvoir porter officiellement un double patronyme, sous lequel il est connu dans ses activités sociales et professionnelles.

*Arrêt 5A\_461/2018  
du 26 octobre 2018*

## 5. Obligations de l'employé

**MALADIE** «Je suis concierge et, lorsque je tombe malade, mon employeur exige que je cherche un remplaçant. Il veut aussi pouvoir me joindre en tout temps et veut même passer me voir chez moi. En a-t-il le droit?»

En aucune manière. Durant une incapacité de travail, l'employé a certaines obligations, qui ne peuvent toutefois pas être étendues à volonté par l'employeur.

Le malade doit apporter la preuve de l'atteinte à sa santé, ce qui peut se faire, usuellement, par la production d'un certificat médical. Si l'employeur a un doute sur la question, il a le droit d'exiger que son collaborateur se soumette à un examen auprès d'un médecin de confiance, qui se prononcera sur l'existence et l'ampleur de l'incapacité de travail.

Une fois l'incapacité de travail démontrée, le malade doit tout mettre en œuvre pour se rétablir, et donc ne rien faire qui entrave sa guérison.

En revanche, il n'a pas l'obligation de chercher un remplaçant: la maladie d'un collaborateur fait partie des risques que doit supporter chaque entreprise. C'est au patron d'organiser le travail dans ce genre de circonstances, et non au malade.

L'employeur n'a pas non plus à exiger de pouvoir atteindre son collaborateur absent à tout moment, et encore moins à se rendre à son domicile. Le travailleur doit pouvoir se reposer, se rendre à des rendez-vous médicaux et, de manière générale, sortir de chez lui si cela ne nuit pas à son rétablissement, sans être contrôlé à tout moment.

*bv*

Ing.dipl.  
**FUST**  
Et ça fonctionne.

Infos et adresses:  
0848 559 111 ou [www.fust.ch](http://www.fust.ch)

**Service intégral avec garantie de satisfaction**

Garantie petit prix de 5 jours

Droit d'échange de 30 jours

Service rapide d'installation et de livraison

Prolongations de garantie

Louez au lieu d'acheter

Service de réparations rapide

Testez avant d'acheter

Nous n'avons pas le produit, pas de souci

Analyse compétente du besoin et excellent conseil

Tous les appareils en comparaison directe

% SOLDES % SOLDES %



**749.–**  
au lieu de 799.–

**-50.–**

Exclusivité  
**FUST**

5 ct.

A+

**Jura D601 Piano Black**  
**Machine à café automatique**

- Procédé d'extraction Puls (P.E.P.®) pour optimisation du temps d'extraction No art. 540686



**39.90**

Garantie petit prix

Vainqueur du test de Kassensturz 28.8.2018

Coupe très précise



**59.90**  
au lieu de 89.90

**-33%**

Elément chauffage couvert

Exclusivité  
**FUST**

**(E) BOSCH TWK 7801 Edelstahl**  
**Bouilloire d'eau**

- Pour 1.7 litres d'eau • Ouverture du couvercle par un simple bouton
- Filtre anti-calcaire amovible No art. 139901

**REMINGTON MB4125**

**Rasoir pour la barbe**

- 11 longueurs de coupe (0.4 – 18 mm)
- Jusqu'à 40 min d'autonomie No art. 106412

**139.90**  
au lieu de 279.90

**-50%**

Temps de chauffe rapide de seul. 2 minutes



**Tefal Liberty SV 7030**  
**Station de repassage**

- 5,5 bars de pression de la pompe et un débit de vapeur continu No art. 347586

# MA SANTÉ

**VOTRE SANTÉ EST NOTRE PRIORITÉ!**

- des tests → des comparatifs → des enquêtes
- des conseils pratiques → sur papier et/ou en ligne



## ABONNEMENT à Ma Santé

Je m'abonne pour:

**1 an (6 parutions): 36 fr.**

- Rabais sur les guides pratiques
- Accès au site masantemag.ch
- A lire également en version e-paper

**JE M'ABONNE**

021 310 73 67 | [abo@masantemag.ch](mailto:abo@masantemag.ch) | [www.masantemag.ch/abonnements](http://www.masantemag.ch/abonnements)

Mon adresse

Nom

Prénom

Rue/N°

Code postal/Ville

N° de téléphone

E-mail

Date

Signature

Coupon à renvoyer à MA SANTÉ, Service des commandes  
Rasude 2 – Case postale 1440 – 1001 Lausanne  
Par fax: 021 310 01 39

# Nouveau ne veut pas dire mieux

**LAVE-LINGE** Les nouveaux modèles n'ont pas réinventé la roue. Et même si certaines pièces sont désormais plus durables, la fiabilité globale n'est pas pour autant meilleure. *Christophe Inaebnit*

**E**n Suisse le consommateur n'hésite parfois pas à remplacer un équipement avant qu'il ne soit hors d'usage. Il suffit d'observer les ventes de smartphones ou de téléviseurs. Secteurs dans lesquels les fabricants ont réussi à instaurer un véritable engouement du public pour la nouveauté. Ce n'est pas le cas des lave-linge que la majorité des clients renouvellent uniquement lorsqu'un problème se présente.

## LE MOULIN ÉVOLUE

Ces machines ont pourtant également évolué même si leur architecture est restée semblable. En comparaison avec un modèle des années 1970, les appareils actuels consomment moins d'eau, moins d'électricité et sont plus efficaces à l'essorage. Ils sont aussi plus ergonomiques (grand hublot, etc.) et peuvent même être connectés. Mais la réelle nouveauté concerne les entrailles avec des moteurs à induction qu'on appelle aussi «inverter» ou «EcoSilent Drive T» notamment.

Avec cette technologie, deux éléments diffèrent. Primo, le moteur n'a plus besoin de balais de contact, appelés plus communément «charbons». Secundo, il n'entraîne plus le tambour par l'intermédiaire d'une courroie, puisqu'il est directement



logé à l'extrémité de l'axe du tambour.

## À PRIORI PLUS FIABLE...

Cette nouvelle configuration supprime ainsi plusieurs éléments qui ont tendance à s'user, tels que les charbons, la courroie ou les roulements du moteur. Elle apporte aussi plus de confort à l'utilisateur en réduisant le niveau sonore de l'appareil. Par conséquent, on serait tenté de croire

que la suppression de ces pièces d'usure profiterait à la durée de vie des machines. D'autant que certains fabricants participent à ce sentiment en n'hésitant pas à offrir une garantie de dix ans sur ces fameux moteurs.

Hélas, toute médaille a son revers. Pour que ce genre de moteur fonctionne, il doit être accompagné d'un module électronique qui remplace, en quelque sorte, les charbons. Or, en cas de panne, ce

module n'est guère réparable ou remplaçable, contrairement aux charbons ou à des modules des générations précédentes. Et bien souvent, il n'est pas inclus dans la garantie de dix ans qui couvre le moteur...

On l'a compris, les qualités mises en avant par les fabricants ne doivent pas rendre aveugle. Car ce n'est pas parce qu'un seul composant est durable que l'ensemble de la machine devient plus fiable. Sur la base de l'expérience acquise à La Bonne Combine, on remarque d'ailleurs que le moteur – et plus particulièrement les charbons – n'est pas la principale cause des pannes. De telles anomalies surviennent uniquement sur des lave-linge âgés ou d'entrée de gamme.

## DES PRÉCAUTIONS BIENVENUES

Si la qualité d'une machine détermine plus ou moins sa robustesse, l'utilisateur a aussi son rôle à jouer pour optimiser sa durabilité. En prêtant simplement attention à certains points, on peut s'épargner quelques soucis agaçants. Voici trois illustrations.

→ **Pompe de vidange:** sa panne est souvent liée à la présence d'un corps étranger. Il est recommandé de contrôler son linge avant de l'introduire dans la machine et de nettoyer régulièrement le filtre.

→ **Problème de hublot:** sur les modèles équipés d'une porte peu robuste, la fermeture un peu brute peut suffire à casser le mécanisme (crochet, etc.) et à rendre l'appareil inutilisable. Mieux vaut fermer soigneusement la porte à l'aide de la poignée.

→ **Joint de hublot:** il est conseillé de nettoyer le joint de hublot ponctuellement et de vérifier qu'aucun débris ne soit emprisonné dans les replis du joint.

**\*PARTENARIAT:** La Bonne Combiné – Réparations en tous genres, Prilly (VD), [labonnecombine.ch](http://labonnecombine.ch)

····· Nouveauté ····

## A vous les pièces détachées!

Depuis le début de cette année, La Bonne Combine innove en lançant une prestation unique en Suisse. Sur son magasin en ligne [www.labonnecombine.ch/shop](http://www.labonnecombine.ch/shop), elle propose des pièces détachées d'occasion. Pédale de machine à coudre, courroie de lave-linge, boîtier de machine à café ou tuyau d'aspirateur, l'offre ne va cesser de s'étendre pour satisfaire les bricoleurs et autres consommateurs.

Cette démarche s'inscrit dans les valeurs environnementales que La Bonne Combine défend depuis quarante ans: lutte contre le gaspillage et l'épuisement des ressources naturelles. Pour rappel, cette entreprise de réparation propose ses services afin de redonner vie à un fer à repasser, un amplificateur audio, un lave-vaisselle et tant d'autres appareils qui avaient donné satisfaction à leur propriétaire.

# Dans le jambon, tout n'est pas bon

**PIZZAS** Pour inviter l'Italie dans son assiette, mieux vaut généralement se servir dans les frigos que dans les congélateurs. Le jambon y est certes compté, mais il sera de meilleure qualité, et la portion sera moins grasse. *Sabine Rindlisbacher / chr*

Rien de tel qu'une tranche de pizza pré-cuisinée pour se restaurer sans passer des heures à la cuisine... à condition de ne pas être trop difficile. Entre la pâte et la graisse, les morceaux de viande sont rares et, parfois, de piètre qualité.

Nous avons soumis à un laboratoire quatorze pizzas au jambon vendues entre 37 ct. et 2.39 fr. les 100 g. Huit étaient réfrigérées et six congelées (*lire encadré*). Aucune d'entre elles n'a séduit les experts, les résultats se partageant, à parts égales, entre des plats jugés «satisfaisant» et «insatisfaisant».

## JAMBON MEILLEUR AU FRIGO

Commençons par la bonne nouvelle: la qualité de la viande des pizzas réfrigérées est bonne, voire très bonne, avec du jambon qui contient beaucoup de protéines et peu d'eau. Tous les produits obtiennent la moyenne. Mention spé-

ciale pour la pizza *Prosciutto* de Betty Bossi qui décroche un 6 sur ce point.

Au rayon des surgelés, en revanche, les analyses ont décelé de faibles teneurs en protéines et beaucoup d'eau dans le jambon. Seule La Fina *Prosciutto e Pesto* de Buitoni se voit décerner la note 5.

Les experts ont par ailleurs trouvé jusqu'à 17% d'eau rajoutée aux pizzas surgelées de Aldi, Migros et Dr. Oetker, une manière peu élégante d'augmenter le poids sans augmenter les coûts de production! Nous avons ainsi attribué la note 2.5 à la *Pizza Prosciutto Steinofen* de Aldi, dont l'emballage indique d'ailleurs qu'il s'agit de viande recomposée.

Appétissant sur les emballages, le «prosciutto», ne se fait pas moins rare dans l'assiette. La *Pizza Prosciutto* de La Cucina de Spar Express ne mérite ainsi guère son nom puisqu'elle n'en contient que 7%. Soit 26 g seulement de viande pour une portion de 355 g!

Cinq autres plats ne font guère mieux, puisqu'on mesure seulement 10% de viande. Deux se distinguent par des étiquettes trompeuses. La pizza *Prosciutto* de Betty Bossi vendue chez Coop est ainsi censée être composée à 15% de jambon et la M-Classic *Family Pizza Prosciutto* de Migros se vante d'en contenir 17%. Nous avons enlevé 0.4 point à ces deux produits en raison de leurs fausses indications.

## TROP DE PÂTE ET DE GRAISSE

Les résultats ne sont pas meilleurs sur le plan diététique, avec quatre notes inférieures à 3 pour les lipides au rayon des surgelés. Le laboratoire a mesuré jusqu'à 10 g de matière grasse pour 100 g de pizza... ce qui représente 40 g de lipides pour une portion de 400 g. On peut pourtant faire mieux, comme le prouve La Cucina *Pizza Prosciutto* vendue chez Spar Express, qui se limite à 16 g de matière grasse.

Les amateurs de pâte fine préféreront des pizzas surgelées, car elles sont composées en moyenne de 52% de pâte. Les autres se serviront dans les frigos où cette proportion grimpe à 64% en moyenne.

## PIZZA SPRAYÉE À L'EAU

Les fabricants n'ont pas contesté les résultats du laboratoire quant à l'utilisation parimonieuse du jambon dans les plats. Spar fait remarquer que le consommateur voit ce qu'il achète, puisque l'emballage est transparent. Hilcona prétend que la composition de la pizza vendue chez Volg est équilibrée pour arriver au goût recherché. Lidl fait enfin valoir que certains gourmets préfèrent une pâte épaisse.

Chez Coop, on affirme que la proportion de jambon est respectée au début de la produc-

Nos tests et comparatifs partout et en tout temps:  
**téléchargez l'application**  
«Les tests de Bon à Savoir»

- De 5.5 à 6.0 pts = Très bon ☺☺☺
- De 4.8 à 5.4 pts = Bon ☺☺
- De 4.0 à 4.7 pts = Satisfaisant ☺
- De 2.5 à 3.9 pts = Insatisfaisant ☹
- Moins de 2.5 pts = Mauvais ☹☹

MARQUE	TRATTORIA ALFREDO	ANNA'S BEST LUNGA	CHEF SELECT	HILCONA	DENNER	BETTY BOSSI
Désignation	Deliziosa Prosciutto	Prosciutto e Mozarella	Pizza Prosciutto	Prosciutto	Pizza Prosciutto	Prosciutto
Acheté chez	Lidl	Migros	Lidl	Volg	Denner	Coop
Prix payé	3.99 fr.	4.90 fr.	2.95 fr.	6.50 fr.	2.95 fr.	5.95 fr.
Prix aux 100 g	0.60 fr.	2.39 fr.	0.69 fr.	1.63 fr.	0.69 fr.	1.49 fr.
Type de conservation	Congélation	Réfrigération	Réfrigération	Réfrigération	Réfrigération	Réfrigération
1. Qualité de la viande	4.0	5.5	5.5	5.0	4.5	6.0
2. Proportion de jambon	5.3	4.2	3.2	3.9	3.5	3.4
3. Teneur en graisse	4.5	3.5	4.5	4.0	4.5	4.5
4. Proportion de pâte	4.5	4.0	3.0	3.5	3.5	3.0
Pénalité pour indications inexactes <sup>(2)</sup>	—	—	—	—	—	0.4
NOTE FINALE ET APPRÉCIATION	4.6 ☺	4.4 ☺	4.3 ☺	4.2 ☺	4.1 ☺	4.1 ☺

Si la note est identique, classement selon le prix.

<sup>(1)</sup> Pondération pour la note finale.

<sup>(2)</sup> Déduction de 0.4 point quand la proportion de jambon est inférieure de 0,33% à celle qui est





En détail

## Les critères du test

Nous avons confié à un laboratoire allemand quatorze pizzas au jambon congelées ou réfrigérées. Elles ont été analysées selon les critères suivants.

### 1. Qualité de la viande

Plus il y a de protéines, moins il y a d'eau, meilleur sera le jambon: les experts ont évalué la valeur nutritive de la viande sur cette base.

### 2. Proportion de jambon

Cet ingrédient n'est-il qu'un argument de vente? Les produits affichant une teneur en viande inférieure à 12% ont reçu une note insatisfaisante sur ce point.

### 3. Teneur en graisse

Selon l'Office fédéral allemand pour la sécurité des denrées alimentaires, la quantité quotidienne de graisse devrait correspondre au tiers des besoins énergétiques. Elle devrait donc se situer entre 60 g et 80 g. Les pizzas contenant plus de 25 g de graisse ont été notées en conséquence.

### 4. Proportion de pâte

Quelle est la quantité de farine dans l'assiette? Nous avons jugé sévèrement les plats contenant plus de 60% de pâte.

### Pénalité

Quand la proportion de jambon est inférieure de 33% ou davantage à celle qui est indiquée, le produit a été déprécié de 0.4 point.



BUITONI LA FINA	LA CUCINA	CUCINA NOBILE	M-CLASSIC	DR. OETKER	BETTY BOSSI	FINIZZA TRATTORIA	STEINOFEN-PIZZA
Prosciutto et Pesto	Pizza Prosciutto	Pizza Prosciutto	Family Pizza Prosciutto	Ristorante Pizza Prosciutto	Naturaplan Bio Prosciutto	Prosciutto	Prosciutto avec jambon reconstitué
Coop	Spar Express	Aldi	Migros	Coop	Coop	Migros	Aldi
4.80 fr.	6.65 fr.	3.99 fr.	11.80 fr.	5.80 fr.	6.95 fr.	4.40 fr.	1.29 fr.
1.37 fr.	2.02 fr.	0.60 fr.	1.18 fr.	1.76 fr.	1.81 fr.	1.33 fr.	0.37 fr.
Congélation	Congélation	Congélation	Congélation	Congélation	Réfrigération	Congélation	Congélation
5.0	4.5	3.5	5.0	3.5	4.5	3.5	2.5
4.3	2.6	5.2	3.5	5.0	3.3	4.2	2.6
2.5	5.0	2.0	4.0	2.0	4.0	2.0	4.5
5.0	2.5	6.0	4.0	6.0	3.0	5.5	3.5
—	—	—	0.4	—	—	—	—
4.0 +	3.9 -	3.8 -	3.8 -	3.8 -	3.8 -	3.5 -	3.2 -

Dominique Schatz

## MOUSSEURS DE LAIT

Si vous souhaitez coiffer vos expressos d'une délicieuse mousse de lait, vous pouvez bien sûr acheter une machine à café adéquate, mais cette solution reste chère. *Test-Achats* s'est penché sur une alternative moins coûteuse: les mousseurs électriques. Ces appareils, très faciles à utiliser, sont vendus le plus souvent moins de 100 fr. Les résultats ont bluffé nos collègues belges qui évoquent, pour les treize modèles testés, «une mousse dense, onctueuse, à la bonne température, résistante et faite de petites bulles quasi invisibles». Bref, selon eux, ces appareils sont «parfaits» pour la préparation d'un cappuccino, d'un latte macchiato, d'un café latte ou encore d'un chocolat chaud. Bonne nouvelle: les deux meilleurs sont disponibles en Suisse.

*Test-Achats* (12/18), [test-achat.be](http://test-achat.be)

## APPAREILS PHOTO COMPACTS

Alors que la concurrence féroce des smartphones a provoqué une dégringolade des ventes des compacts numériques, *Que choisir* a eu l'idée un brin surprenante de s'intéresser à quinze d'entre eux, vendus de 400 fr. à plus de 1000 fr. L'équipe de test reconnaît que l'investissement n'est pas négligeable. Mais il peut se justifier si l'on veut profiter de qualités particulières: le Sony Cyber-Shot RX100M5, par exemple, brille par sa rapidité, (4<sup>e</sup> au classement), alors que le Panasonic Lumix DMCFZ2000 (5<sup>e</sup>) possède un zoom 20X. Le vainqueur est le Sony RX100M4, prédecesseur du RX100M5. «Même s'il a été lancé il y a plus de trois ans, il reste l'un des meilleurs de sa catégorie (...) avec de très bonnes performances en photo et en vidéo», souligne l'article.

*Que choisir* (12/18), [quechoisir.org](http://quechoisir.org)

## TABLETTES

Il y a tout juste neuf ans, Steve Jobs présentait le premier iPad. Depuis, des centaines de millions de tablettes de différentes marques ont été écoulées avec un pic à 230 millions en 2014. Si l'engouement faiblit depuis quatre ans, plus de 163 millions d'unités ont encore été vendues en 2017. Le test réalisé par *Konsument* a porté sur douze modèles de neuf grandes marques dont Apple, Samsung, Amazon, Microsoft et Huawei. Les deux géants Apple et Samsung ont décroché les trois premières marches du podium. Le Galaxy Tab S4 est le seul appareil à avoir obtenu une très bonne note, mais tous les autres ont été jugés «bon», à l'exception du Archos Core 101 3G («moyen»).

*Konsument* (12/18), [konsument.at](http://konsument.at)

## DRAISIENNES

*Stiftung Warentest* a comparé quinze draisennes pour les petits jusqu'à 4 ou 5 cinq ans (93 à 115 cm). Les examens ont porté sur 13 critères liés principalement à la conduite, mais aussi à la sécurité, au montage ainsi qu'à la présence de substances indésirables sur la selle, les poignées et même les pneus. Les trois engins du podium sont les seuls à avoir obtenu une bonne note. A l'opposé, pas moins de onze modèles ont été jugés médiocres à cause de la présence de composants critiques.

Le Puky LR1 arrive en tête de classement. Ce modèle séduit par sa robustesse et sa bonne tenue de route. Il est facile à enfourcher, grâce à son cadre bas, et il est confortable pour le petit usager qui peut poser ses petons sur un marchepied. *seb Stiftung Warentest* (12/18), [test.de](http://test.de)

## Top 2



1. **Philips**  
*Senseo CA6500*,  
81 fr.
2. **Severin**  
*SM 3582*,  
84 fr.

## Top 3



1. **Sony**  
*Cyber-Shot DSC-RX100M4*,  
639 fr.
2. **Canon**  
*PowerShot G7 X Mark II*,  
439 fr.
3. **Panasonic**  
*Lumix DMC-LX 15*,  
525 fr.

## Top 3



1. **Samsung**  
*Galaxy Tab S4 SM-T835*,  
688 fr.
2. **Apple**  
*iPad 9.7 (2018) Wi-Fi + Cellulaire*,  
580 fr.
3. **Samsung**  
*Galaxy Tab A SM-T595*,  
351 fr.

## Top 3



1. **Puky**  
*LR1*,  
99 fr.
2. **BTwin**  
*Runride 100*,  
40 fr.
3. **Kettler**  
*Speedy 10*,  
47 fr.

**MEILLEURS PRIX**  
trouvés en ligne ou  
dans les commerces.

## VU pour vous

### Les meilleures marques high-tech

Démarche intéressante de *60 millions de consommateurs* qui a demandé à ses lecteurs si leurs téléviseur, smartphone, ordinateur portable, imprimante, tablette et casque audio ont subi une panne depuis leur achat. Quelque 5700 personnes ont répondu. Conclusion: Huawei est la marque la plus sûre pour les smartphones avec un taux de fiabilité de 95%. L'âge moyen était de 2,6 ans, ce qui veut dire que cinq appareils du fabricant chinois sur 100 sont tombés en rade dans cet intervalle. Huawei devance Samsung (91%), puis Nokia, Apple et Sony (tous les trois à 87%). LG arrive en dernière position avec 80% seulement. Les TV semblent plus fiables, puisque, après 6,4 ans, Panasonic affiche un

taux de 96% devant Sony (95%) et LG (93%). Toshiba ferme la marche avec 88%. «High-tech les marques les plus fiables», *60 millions de consommateurs*, décembre 2018.

### Les prix salés des sels exotiques

Rose, rouge, noir ou bleu, de Hawaï, de l'Himalaya ou d'Iran, certains sels sont désormais proposés comme des produits chic à prix d'or. Les plus chers sont vendus jusqu'à 300 fr. le kilo note *Capital* (M6). De tels tarifs sont-ils justifiés? Le reportage nous apprend que le sel rose de l'Himalaya, qu'on trouve dans certains commerces à plus de 100 fr. le kg en Suisse, est acheté entre 80 ct. et 1.20 fr. au Pakistan. Les marges sont juteuses: un importateur français vend 8.30 fr. un minimoulin qui en contient 100 g. Or, ce produit lui coûte 1.70 fr., soit 14 ct. de sel, 36 ct. de main-d'œuvre et 1.20 fr. pour le moulin... qui est l'élément le plus cher! Un vendeur admet pourtant qu'il n'y a pas de différences organoleptiques entre les sels, tous composés à 99,9% de chlorure de sodium. Les bienfaits pour la santé vantés par certains vendeurs, par exemple pour les produits himalayens, sont ainsi contestés par une étude de l'*OSAV*. Cette dernière souligne que les nutriments décelés dans ces sels se trouvent en quantité trop faible pour avoir un impact nutritionnel. Autre révélation: le sel à la truffe contient seulement 1,2% à 4,5% de brisures de truffe blanche. Or, cette dernière a bien moins de saveur que sa sœur noire plus coûteuse. Du coup, le goût provient... d'un arôme de synthèse! Sachez enfin que le sel doré l'est par du E171, soit du dioxyde de titane, soupçonné d'être cancérogène... *seb Capital*, «Sels du bout du monde: ils assaillissent vos plats à prix d'or», 16.12.2018, M6 → A revoir en ligne sur [www.6play.fr](http://www.6play.fr).



## Le plombier sans scrupule

*A propos de notre article «1000 francs pour déboucher l'évier!» (11/18)*

**S**uite à votre article sur les arnaques réalisées par Müller Habitat Services, je viens malheureusement apporter de l'eau à votre moulin avec notre histoire. Le 26 décembre dernier, nous avons appelé cette entreprise pour faire déboucher nos toilettes. Nous réglons la facture, car l'employé nous dit que la régie devra prendre en charge ce problème lié à une accumulation de calcaire. La régie nous répond ne pas pouvoir le faire sans rapport d'intervention. Après diverses relances, puis des insultes de la part de l'entreprise, nous n'avons toujours rien reçu et j'ai compris: nous ne recevrons jamais rien.

Tamara Kolb

## Des juristes au top niveau!

*A propos de nos services*

**P**ar ces quelques lignes, je tenais à remercier toute l'équipe de B&S et particulièrement les juristes qui répondent à toutes les questions de manière claire, précise et rapidement! Bravo à toutes et à tous pour votre travail au quotidien.

Mathieu Cuenod

## A en perdre le nord

*A propos de notre article «Déménagement majoré» (11/18)*

**L**a réponse que vous avez apportée n'est, à mon sens, pas juste. Le canton de Vaud a effectivement deux zones. Or, un déménagement de Morges à Lausanne ne donne pas droit à l'assureur d'augmenter les primes de son assuré, car il reste en zone 1. Au vu de ce qui précède, j'inviterais votre lecteur à se faire rembourser la différence de prime s'il a réellement reçu une augmentation en cours d'année.

Nora Lacroix

*Vos remarques et précisions sont tout à fait pertinentes. Nos articles ont pour vocation de présenter l'aspect juridique et théorique d'une situation, ce qui peut, quelquefois, conduire à des imprécisions géographiques ou temporelles. Le but du conseil en question était d'expliquer que, sur le plan strictement légal, un changement de zone au sein d'un même canton peut avoir des conséquences sur le montant de la prime.*

Le Service juridique

## La communauté et ses frontières

*A propos de notre article «Le contrôleur déraille, pas notre lectrice» (12/18)*

**D**ans votre sujet, vous mentionnez le cas de la communauté Mobilis. Or, selon son site internet, il me suffit pourtant d'acheter un billet de raccordement avec les zones manquantes, même si le train est direct. C'est le cas, par exemple, si mon abonnement ou mon billet est limité à la zone Lausanne-Renens et que je veux me rendre à Morges. J'aurais souhaité savoir ce qu'il en est vraiment.

Raymond Sauteur

*Votre cas de figure n'a effectivement pas été évoqué dans notre article: la prolongation d'un abonnement de parcours à l'intérieur de la même communauté tarifaire. Dans ce cas, il est exact que vous êtes autorisé à n'acheter que les zones manquantes, même si le train est direct, car la destination finale (Morges) se trouve aussi dans la zone de la communauté Mobilis. En revanche, si vous voulez voyager jusqu'à Genève dans un train qui ne s'arrête pas à Renens, vous devrez prendre un billet complet Lausanne-Genève.*

La rédaction

**N**on, le contrôleur ne déraille pas! Ayant moi-même été confronté de multiples fois à ce problème dans le cadre de mon emploi de contrôleur/chef de train CFF, je peux apporter quelques explications à ce cas subtil. Dans une communauté tarifaire comme Mobilis (VD) ou l'Onde Verte (NE), le canton subventionne une partie du prix du billet ou de l'abonnement pour le trafic régional. Ainsi, une personne qui prend un train direct (pas subventionné) avec un abonnement ou un billet communautaire, plus un billet de raccordement au prix normal, n'a en réalité pas payé l'entier du parcours. C'est peu de chose, mais correct de la part du contrôleur d'avertir, comme je le faisais, les voyageurs de cette subtilité tarifaire.

Bernard Kocher

*Nous vous remercions de votre témoignage. Dans l'exemple que nous relatons dans l'article, cependant, notre lectrice n'était pas dans une communauté tarifaire et son billet complémentaire était tout à fait valable.*

La rédaction

## Y a-t-il quelqu'un à la facturation?

*A propos de notre article «Salt embrouille ses clients» (10/18)*

**J**e voulais vous signaler que nous avons connu les mêmes désagréments, pour les mêmes raisons. Ce n'est qu'après de nombreuses sollicitations, par téléphone, par le centre de contact (qui n'intervient pas) ainsi qu'une lettre envoyée par La Poste, pour confirmer notre mécontentement, que la société s'est décidée à réagir. Finalement, nous avons eu gain de cause, et les fameux 5 fr. nous ont été crédités. Ce n'est pas étonnant que cette société soit si mal classée sur la plateforme plaintes.ch

Marie-Jeanne Ernst

**Comme un goût de bouchon**

*A propos de notre article «Des en-cas pas si inoffensifs» sur [bonasavoir.ch](#)*

**J**e voulais vous informer que Aldi vend depuis plusieurs années des compotes en berlingots, dotés de bouchons encore plus dangereux que ceux de Migros, car minuscules! Pourtant, ce genre de berlingot est vendu en France, mais avec l'obligation d'être muni d'un bouchon sécurisé. Et j'en profite pour vous remercier pour tout ce que vous faites pour les droits des consommateurs!

Claire Lhenry

**T'as vu ma prime?**

*A propos de notre article online «Les assurés trinquent, les chefs encaissent» sur [bonasavoir.ch](#)*

**C**a fait plaisir de lire dans votre newsletter que le directeur d'Assura touche plus de 700 000 fr. par an, alors que ma prime a augmenté de 44 fr. par mois. Cela représente une hausse d'environ 17%, ce qui est loin des 2% annoncés dans les médias. On se demande s'il vaut encore la peine de se montrer responsable en ayant une hygiène de vie saine, afin de rester en bonne santé. On a juste l'impression d'être pénalisé encore et toujours. C'est écoeurant!

Martine Schwab

**Arnaques bien répertoriées**

*A propos de notre rubrique «Alertes conso» sur [bonasavoir.ch](#)*

**E**n me renseignant auprès de la commune de Vallon qui n'était pas au courant de l'existence d'un «répertoire régional», j'ai eu la certitude sur internet, et spécialement sur le site de *Bon à Savoir*, que cet annuaire fait partie des arnaques. J'en profite ici de vous remercier pour l'information et les services aux consommateurs que vous proposez.

Elisa Romano

**Post-scriptum****GAFA, la fin de l'insolence?**

Les chiffres donnent le tournis. En août dernier, le géant Apple est devenu la première entreprise privée à dépasser les 1000 milliards de dollars de capitalisation boursière. Soit largement plus que Nestlé, Roche et Novartis réunis, pourtant solidement installés dans le top 40 mondial. Durant le quatrième trimestre de son année fiscale 2018, la firme à la pomme a, par ailleurs, engrangé un bénéfice net de 14,1 milliards de dollars, pour 62,9 milliards de dollars de chiffre d'affaires. Marge nette: 22,5%.

Depuis, fluctuation des marchés financiers aidant, Microsoft puis Amazon ont, tour à tour, occupé la place tant convoitée de première capitalisation boursière mondiale. Leurs fondateurs emblématiques, Bill Gates et Jeff Bezos, cumulent une fortune personnelle de quelque 240 milliards de dollars. Une paille!

La success story de ces mastodontes du numérique, qu'on regroupe généralement sous l'acronyme GAFA (pour Google, Apple, Facebook et Amazon), a longtemps ébloui et fasciné. Mais aujourd'hui, tant au sein de la population que de la classe politique, c'est l'agacement qui prédomine vis-à-vis de ces champions de l'évasion fiscale.

Les amendes record récemment infligées par Bruxelles à Apple ou à Google ont marqué le début des hostilités. Puis, exaspérés par la lenteur des pourparlers européens, les Etats ont commencé à frapper en ordre dispersé. La France a dégainé la première sa taxe sur les revenus des géants du numérique, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'Autriche, Israël et même le très libéral Royaume-Uni lui emboîtent le pas. Quant à la Suisse, déjà bien en peine de réformer la fiscalité de ses entreprises, elle préfère temporiser.

Pour les GAFA, bien que loin d'avoir dit leur dernier mot, le temps de l'insolence et des profits indécents est peut-être bientôt révolu.

Frank-Olivier Baechler

**Ecrivez-nous****UN ARTICLE VOUS FAIT RÉAGIR?**

Votre avis nous intéresse.

➤ *Bon à Savoir  
Courrier des lecteurs  
CP 150 – 1001 Lausanne*

➤ *info@bonasavoir.ch*

## Plaintes.ch, pour une transparence dans les services!

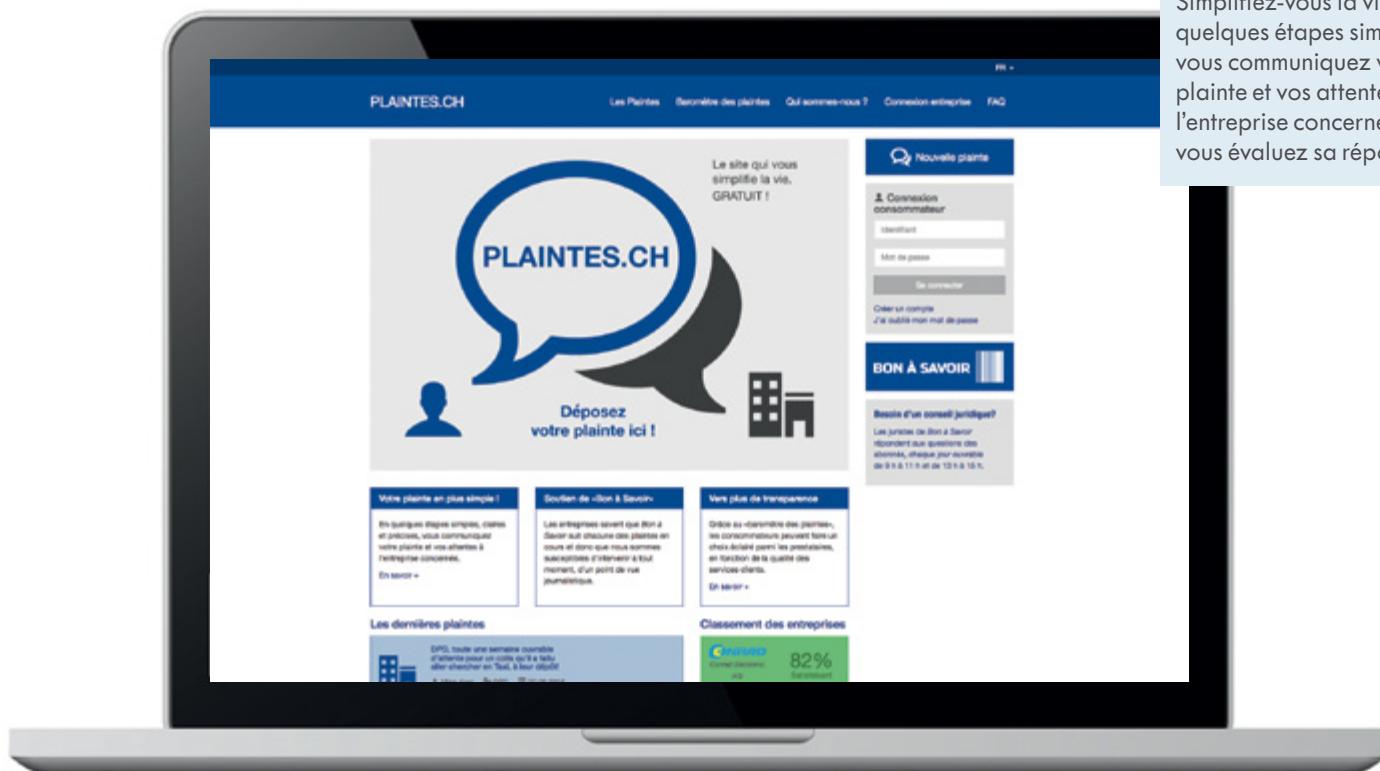
**L**a plateforme en ligne plaintes.ch, lancée par *Bon à Savoir*, fête ses trois ans. Depuis son lancement, elle a enregistré plus de 3700 plaintes. Son but? Révéler la qualité du Service clients des entreprises et des pres-

taires, et établir un «baromètre des plaintes» pour inciter les sociétés interpellées à répondre aux réclamations des consommateurs. Car, seule, une information transparente et impartiale permet de faire des choix éclairés.

En quelques clics, vous pouvez faire part gratuitement de votre problème à l'une des 1500 entreprises déjà enregistrées qui sera informée par mail de votre demande.

### Litige, désaccord?

Simplifiez-vous la vie: en quelques étapes simples, vous communiquez votre plainte et vos attentes à l'entreprise concernée et vous évaluez sa réponse.



— Prochain numéro N° 2 | Dès le 13 février 2019 —

**CONTOURS DES YEUX** Deux crèmes seulement donnent de très bons résultats

**POÈLES À FRIRE** Quel modèle conjugue toutes les qualités attendues?

— Suivez-nous —



**Bon à Savoir**

Réagissez,  
partagez,  
commentez,  
envoyez-nous  
des messages.

**@mag\_bonasavoir**

Nous savons aussi  
gazouiller.

**@mag\_bonasavoir**

La vie et  
les coulisses  
du magazine  
en images.

**BAS-Magazine**

Votre magazine  
conso se fait  
nomade et vous  
accompagne  
partout.

— Contactez-nous —

**Secrétariat de la rédaction**

① 021 310 01 36  
8 h à 17 h  
✉ [info@bonasavoir.ch](mailto:info@bonasavoir.ch)  
✉ CP 150, 1001 Lausanne

**Service abonnements**

① 021 310 01 37  
✉ [abo@bonasavoir.ch](mailto:abo@bonasavoir.ch)  
✉ CP 240, 1001 Lausanne



## NETTE VICTOIRE AUX POINTS

Toujours une longueur d'avance : la couverture de Dextra, société indépendante de protection juridique pour les particuliers, les entreprises et les PME.

Découvrez ce qui nous différencie des autres assurances de protection juridique. En outre, nous vous dévoilons les détails de la nouvelle génération des assurances auto suisses : [www.dextra.ch/bonasavoir](http://www.dextra.ch/bonasavoir)